

Chapitre 3

Bien-être des immigrants : partir pour une vie meilleure ?

Il est crucial de mieux connaître les conditions de vie des immigrants afin d'assurer leur bien-être et leur intégration au sein du pays d'accueil. Le présent chapitre s'attache à définir et à mesurer le bien-être des immigrants en s'appuyant sur de précédents travaux réalisés par l'OCDE. En moyenne, les populations immigrées sont plus pauvres que les personnes nées dans le pays hôte, ont des revenus et un patrimoine moins élevés et sont exposées à un environnement et à des conditions de logement plus détériorés. Les immigrants peinent aussi davantage à accéder à un travail décent : ils sont plus nombreux à être surqualifiés par rapport à l'emploi qu'ils occupent, ils représentent une plus forte proportion des travailleurs pauvres et ont plus souvent des horaires atypiques de travail. Dans les pays de l'OCDE, les immigrants ont en général un moindre niveau de satisfaction à l'égard de la vie, bien que ce dernier demeure supérieur à celui des populations résidant dans le pays d'origine. Le chapitre présente également des données sur la santé, les liens sociaux, la confiance envers l'État et l'attitude à l'égard des immigrants. Pour autant, d'importantes lacunes subsistent, c'est pourquoi il est nécessaire de recueillir des données plus précises, plus régulières et plus détaillées sur le bien-être des immigrants.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Introduction : définir le bien-être des immigrants et mesurer son importance

Le monde dans lequel nous vivons est de plus en plus défini par la mobilité des populations. Dans la zone OCDE, plus de 120 millions de personnes résident dans un pays différent de celui où elles sont nées, représentant 13 % de la population totale des pays de l'OCDE (OCDE, 2017a). Dans la plus grande partie des pays de l'OCDE, la part des immigrants représente au moins 10 % de la population totale. Celle-ci s'élève à 20-30 % en Australie, au Canada, en Israël, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, et atteint même 46 % au Luxembourg d'après les estimations (OCDE, 2017a). Étant donné qu'une personne sur huit résidant dans un pays de l'OCDE est immigrée, il est crucial de réunir des informations sur le bien-être de cette population pour avoir une image plus complète des conditions d'existence et déterminer si elles sont les mêmes pour tous les membres de la société.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, ces dernières années ont été marquées par une montée en puissance du rejet de l'immigration dans l'opinion publique. Loin d'être un cas isolé, les craintes liées à l'immigration se sont fortement exacerbées en Europe suite à la crise des réfugiés¹. Compte tenu de l'hostilité à l'égard des populations immigrées, chercheurs et experts de l'action publique ont axé leurs travaux sur l'impact des migrations dans les pays d'accueil (voir OCDE 2016a, par exemple). En revanche, beaucoup moins d'attention a été accordée au bien-être des immigrants. En fait, ces deux problématiques ne s'excluent pas l'une l'autre, mais, au contraire, vont de pair. Améliorer l'intégration des immigrants constitue un enjeu majeur pour les pouvoirs publics des pays de l'OCDE désireux de renverser l'opinion publique négative et de tirer le meilleur parti des effets bénéfiques potentiels des migrations sur le plan économique et social. Il est essentiel, pour élaborer des politiques efficaces d'intégration, de mieux comprendre le vécu des immigrants et de disposer d'une vue plus complète de leurs conditions de vie. La mesure et l'analyse des politiques migratoires constituent l'un des domaines de travail traditionnels de l'OCDE, comme en témoignent de nombreuses publications ponctuelles et régulières présentant une série d'indicateurs de résultats pour les immigrants².

En s'appuyant sur les travaux antérieurs de l'OCDE, le présent chapitre vise à approfondir la définition du bien-être pour les immigrants et à en rendre compte. Il présente les principaux constats relatifs au bien-être des immigrants, tout en mettant en évidence les limites et les lacunes des données disponibles. Le chapitre se décompose comme suit : après un tour d'horizon du bien-être des immigrants, il examine les problèmes de mesure et les données disponibles. Les informations relatives au bien-être des immigrants sont ensuite présentées au moyen d'une sélection d'indicateurs. Le chapitre s'achève sur la formulation de conclusions et de recommandations pour les travaux statistiques à venir.

Comprendre le bien-être des immigrants

Une personne est dite « immigrée » si elle réside dans un pays différent de son pays de naissance. Malgré les stéréotypes et les préjugés qui sont souvent associés au terme d'immigré, il n'existe pas de « profil type » de ces populations. La population immigrée

comprend des personnes de tous horizons, y compris des étudiants internationaux, des travailleurs plus ou moins qualifiés, des membres de la famille accompagnants ou des retraités, ainsi que des individus qui ont vécu le pire, comme la guerre, la torture, l'esclavage ou une catastrophe écologique. Si les motifs d'émigration sont nombreux (encadré 3.1), les plus fréquents restent le travail, le fait de rejoindre un membre de la famille déjà installé à l'étranger ou la possibilité d'échapper à des situations de souffrance extrême dans le pays de naissance (migrations pour raisons humanitaires)³.

Encadré 3.1. Pourquoi émigre-t-on ?

Il n'existe pas de théorie universelle sur les motifs qui poussent les individus à émigrer. La décision est complexe et influencée par la connaissance qu'ont les personnes de la situation dans leur pays de naissance (« facteurs d'incitation ») et leur perception de la vie dans le pays de destination (« facteurs d'attraction ») (Lee, 1966). Ces décisions sont déterminées par la situation qui prévaut à l'échelon individuel, local et national (Faist, 2000). Pour une grande part, les analyses tendent à se concentrer sur les motivations économiques qui poussent les personnes à émigrer (Sjaastad, 1962 ; Borjas, 1987). Cependant, les recherches menées dans d'autres domaines des sciences sociales montrent que l'émigration est conditionnée par de nombreux autres facteurs allant au-delà de l'aspiration à des revenus plus élevés. Cela comprend le désir d'offrir de meilleures chances à ses enfants et aux membres de sa famille, la volonté de rejoindre des proches ou des membres de sa communauté qui ont déjà émigré, ou la possibilité d'accéder à un environnement (comme un air pur ou un climat agréable) mieux adapté à ses préférences en termes de mode de vie (Bodvarsson et Van den Berg, 2013 ; Statistique Canada, 2007). Les facteurs liés au cycle de vie peuvent également jouer un rôle, les jeunes étant plus enclins à privilégier les destinations offrant des emplois bien rémunérés, tandis que les personnes qui approchent de la retraite affichent une forte préférence pour des conditions climatiques agréables et des soins de santé de qualité (Polachek et Horvath, 1977). Par ailleurs, la décision d'émigrer étant souvent familiale plutôt qu'individuelle, la migration peut améliorer le bien-être de certains membres de la famille au détriment de celui des autres (Mincer, 1978 ; voir OCDE 2017a pour un examen détaillé des migrations familiales). Enfin, l'émigration n'est pas toujours un choix, comme l'illustre l'exemple des réfugiés contraints de quitter leur pays par peur de mourir ou de subir des violences (encadré 3.2).

Les motifs qui conduisent les individus à émigrer sont susceptibles d'influer sur leur bien-être. Par exemple, les résultats de l'enquête *Longitudinal Immigration Survey* réalisée en Nouvelle-Zélande montrent que la satisfaction à l'égard de la vie dépend du motif d'immigration (opportunités, mode de vie, famille, études), les étudiants étant les moins satisfaits de leur existence (Bryant et Merwood, 2008). Les circonstances dans lesquelles les personnes prennent la décision d'émigrer comptent aussi et influent à la fois sur les attentes qu'elles ont au regard de leur avenir et sur le stress ou le traumatisme provoqué par la migration elle-même.

Le fait de quitter un pays pour repartir de zéro dans un autre est un évènement marquant qui bouleverse complètement chacun des aspects de la vie des immigrants. L'émigration peut permettre d'accéder à une vie meilleure, mais elle peut aussi exposer les immigrants à des difficultés auxquelles ils n'auraient pas été confrontés s'ils étaient restés dans leur pays de naissance, comme le fait de vivre loin de leurs amis ou de leur famille, et le sentiment d'être chez soi. Pour analyser le bien-être des immigrants, il est également

crucial d'étudier les ressources qu'ils apportent dans leur pays d'accueil, notamment en termes d'éducation, de compétences, d'état de santé, de liens sociaux et de ressources économiques. Le bien-être des immigrés est aussi profondément influencé par la situation du pays d'accueil. Une personne immigrée instruite, disposant d'un solide réseau social et ayant une excellente santé, peut constater une diminution d'une ou plusieurs dimensions de son bien-être si le pays d'accueil ne fournit pas les conditions nécessaires à son épanouissement. Les facteurs contextuels, comme l'accès à des emplois de qualité, un logement décent, un environnement sain, une gouvernance efficiente, et un enseignement et des soins de santé de qualité, sont déterminants pour le bien-être des immigrés. Outre ces éléments objectifs, les comportements à l'égard des immigrés dans le pays d'accueil peuvent influencer le bien-être dans un sens ou dans l'autre. Lorsque l'intolérance et les préjugés dominent, les immigrés sont plus susceptibles de souffrir de discrimination, de mauvais traitements et d'exclusion sociale.

La population immigrée est hétérogène et ses caractéristiques peuvent varier de celles des personnes restées dans le pays d'origine ou nées dans le pays hôte. Certains pays cherchent à influencer, selon leurs besoins, la composition de leur population immigrée en appliquant des critères de sélection à l'entrée et pouvant avoir trait, par exemple, à l'éducation, aux compétences, à l'âge ou encore à l'état de santé. Par ailleurs, les personnes qui décident d'émigrer sont aussi plus susceptibles d'avoir certaines caractéristiques qui les distinguent de celles qui choisissent de rester dans leur pays de naissance. Il peut s'agir d'attributs observables (comme le niveau d'études), mais aussi de traits de caractère ou de compétences non cognitives (comme la persévérance ou l'optimisme).

Enfin, le temps que passe un immigré dans son nouveau pays de résidence peut jouer un rôle déterminant sur son bien-être. L'expérience de l'émigration est porteuse de transformations : elle permet à ceux qui partent de redémarrer de zéro, en favorisant ou au contraire en entravant certaines dimensions du bien-être d'une manière différente par rapport à leurs homologues qui n'émigrent pas. Selon l'hypothèse la plus courante, plus un immigré réside longtemps dans son pays d'accueil, plus son quotidien devient facile, à mesure qu'il s'intègre sur le marché du travail, maîtrise la langue du pays (le cas échéant) et se familiarise avec le mode de fonctionnement de son nouveau pays. Par exemple, il semble que, par rapport à ceux qui sont arrivés plus récemment, les immigrés qui résident depuis plus de 10 ans dans un pays de l'OCDE affichent un taux d'emploi légèrement plus élevé et sont moins susceptibles d'être surqualifiés par rapport à l'emploi qu'ils occupent, d'exercer un emploi temporaire ou peu qualifié, de se situer dans le décile inférieur de revenu ou de vivre dans un logement surpeuplé (OCDE/UE, 2015). Néanmoins, si les conditions de vie matérielles des immigrés s'améliorent avec le temps, l'évolution d'autres aspects de leurs vies, comme leur santé, leur sentiment d'appartenance, leurs droits ou leur vécu sur le plan de la discrimination, peut se révéler plus complexe (Neuman, 2014 ; Stillman et al., 2012).

Mesurer le bien-être des immigrés

Difficultés liées à la mesure

Idéalement, les indicateurs relatifs au bien-être des immigrés doivent couvrir toutes les dimensions du cadre de *Comment va la vie ?*, et être décomposable par sexe, âge, niveau d'études, motif de l'émigration, pays d'origine et tout autre élément contextuel pertinent. Ces indicateurs devraient également montrer comment les résultats individuels évoluent au fil du temps. Or d'importantes difficultés se posent au regard de la disponibilité des données.

Tout d'abord, les sources d'informations les plus fiables à l'heure actuelle pour mesurer le bien-être – à savoir les enquêtes réalisées auprès des ménages⁴ – sont rarement conçues en tenant compte des besoins spécifiques de la population immigrée. Par conséquent, les échantillons d'immigrés sont souvent trop restreints pour analyser en détail leurs résultats en matière de bien-être, et ils peuvent ne pas inclure d'importantes variables contextuelles spécifiques aux immigrés, comme le pays d'origine, la durée du séjour ou les raisons de leur émigration. Compte tenu des variations importantes observées entre les différentes catégories d'immigrés sur le plan du bien-être, les résultats portant sur la moyenne de la population sont parfois insuffisamment détaillés pour étayer l'action publique. Par ailleurs, la composition des échantillons d'immigrés n'est, parfois, pas pleinement représentative des populations immigrées réelles en termes de sexe, d'âge, de pays d'origine, de niveau d'études et d'autres variables essentielles. Même pour les enquêtes visant explicitement à mesurer les résultats enregistrés par les immigrés, il peut être difficile d'assurer la représentativité des échantillons et la collecte des données. Les cadres d'échantillonnage qui fournissent des informations précises sur la population immigrée peuvent faire défaut ou ne pas être à jour (comme ceux qui s'appuient sur un recensement réalisé tous les dix ans).

Ensuite, il est généralement plus difficile d'atteindre les immigrés et leurs taux de non-réponse sont souvent plus élevés que pour le reste de la population. Ils peuvent déménager plus fréquemment ou être plus réticents à participer à des enquêtes en raison du caractère sensible de leur propre situation (notamment vis-à-vis de la loi) ou d'une expérience antérieure de discrimination ou d'exclusion (Font et Méndez, 2013). Les problèmes linguistiques représentent aussi un obstacle : une personne immigrée peut ne pas parler couramment la langue utilisée dans le questionnaire de l'enquête, sans qu'une traduction dans sa langue natale soit disponible. Selon une étude réalisée auprès d'enfants scolarisés en Angleterre, 14 % d'entre eux avaient une langue maternelle autre que l'anglais et 240 langues différentes avaient été dénombrées (Erens, 2013). Surtout, les immigrés les plus vulnérables ont moins de chances d'être représentés dans les données officielles, soit parce que les procédures d'enregistrement qui s'appliquent à eux diffèrent des procédures ordinaires (réfugiés, demandeurs d'asile ; voir encadré 3.2 pour un examen des efforts déployés pour mesurer le bien-être de cette catégorie d'immigrés), soit parce que leur situation revêt un caractère moins officiel (comme pour les migrations de courte durée ou pendulaires), soit parce que leur présence elle-même représente une infraction à la loi (comme les immigrés en situation irrégulière ou victimes de la traite des personnes) (CEE-ONU, 2012)⁵. Par ailleurs, les immigrés sont moins susceptibles que les personnes nées dans le pays hôte d'être couverts par les enquêtes réalisées auprès des ménages, puisqu'ils sont plus nombreux à vivre dans des logements atypiques rarement pris en compte dans les échantillons des enquêtes (hébergements temporaires, centres d'accueil ou résidences spécifiques).

Par ailleurs, la majorité des données disponibles sur les résultats enregistrés par les immigrés ne sont pas adaptées pour suivre l'évolution de leur bien-être à long terme. La plupart de ces données proviennent en effet de sources transversales, qui fournissent des informations sur les immigrés à un moment donné, une fois qu'ils sont arrivés dans le pays d'accueil. Pour mesurer pleinement l'impact de l'émigration sur le bien-être, il convient d'évaluer les résultats individuels avant, pendant et à différents moments après l'émigration. Or il n'existe pas de données de ce type portant sur un large échantillon de population et pouvant être comparées à l'échelle internationale. On recense quelques rares exemples d'enquêtes qui mesurent les résultats dans deux pays ou plus, à la fois pour ceux qui émigrent et pour ceux qui restent dans leur pays de naissance⁶. Toutefois, ces enquêtes

Encadré 3.2. Migration forcée : un enjeu complexe en termes de mesure

En 2016, plus de 68 millions de personnes à travers le monde ont été contraintes de quitter leur pays ; parmi elles, 17 millions ont obtenu le statut légal de réfugiés et 3 millions celui de demandeurs d'asile (HCR, 2017). En 2015-16, les migrations pour raisons humanitaires ont occupé une place très importante dans l'ensemble des migrations vers les pays de l'OCDE (et vers l'Europe en particulier), les demandes d'asile ayant atteint leur plus haut niveau depuis la Seconde Guerre mondiale à cette période (OCDE, 2017a). Les migrations forcées sont différentes des autres formes de migration : elles sont plus coûteuses et plus risquées. Les immigrés pour raisons humanitaires tendent également à enregistrer des résultats en termes de bien-être largement inférieurs à ceux des autres catégories d'immigrés à leur arrivée dans le pays d'accueil (Brücker et al., 2017). Toutefois, il est, en général, impossible d'isoler ce type d'immigration dans les enquêtes réalisées auprès des ménages, car le motif d'émigration est rarement pris en compte parmi les variables contextuelles. Des enquêtes spécifiques ont été conduites par certains pays pour mesurer le bien-être des personnes victimes de migration forcée et leurs résultats divergent des autres types de migrations. Ainsi, l'Australie a lancé l'enquête *Building a New Life in Australia*, une étude longitudinale sur cinq ans réalisée par l'Australian Bureau of Statistics entre 2013 et 2018, et comptant plus de 1 500 participants et leurs familles pour la première vague ; en 2016, l'Allemagne a lancé l'enquête longitudinale IAB-BAMF-SOEP sur les réfugiés, conduite sur trois ans et portant sur plus de 4 500 personnes. Ces enquêtes se heurtent à plusieurs obstacles particuliers, dont des problèmes de traduction et d'interprétation (par exemple, au cours du premier cycle de l'enquête allemande, 90 % des répondants ont indiqué qu'ils ne parlaient pas du tout allemand avant d'arriver dans le pays ; Brücker et al., 2017), ainsi que d'échantillonnage (compte tenu de la conception de l'échantillonnage et de la collecte de données, ces enquêtes ne peuvent généralement couvrir que les demandeurs d'asile et les immigrés pour raisons humanitaires qui sont officiellement enregistrés auprès des autorités nationales).

Les résultats de ces enquêtes fournissent des informations importantes sur le vécu et la situation de ce groupe d'immigrés particulièrement vulnérable. Par exemple, le premier cycle de l'enquête de l'Allemagne montre qu'un quart des répondants avaient survécu à un naufrage, 2/5^e avaient été victimes de violences physiques, 1/5^e avaient été victimes de vols, plus de la moitié avaient été victimes de fraude, plus d'un quart avaient subi du chantage, et 15 % des réfugiées déclaraient avoir subi une agression sexuelle. L'enquête australienne met aussi en évidence à quel point les réfugiés sont nombreux à avoir subi des événements traumatiques. Elle montre que la fréquence d'un niveau modéré à élevé de détresse psychologique est plus élevée chez les participants à l'enquête qu'au sein de l'ensemble de la population (35 % des répondants et 45 % des répondantes se caractérisaient par un risque de détresse psychologique modéré à élevé au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête, contre 7 % des Australiens et 14 % des Australiennes ; Jenkinson et al., 2016). Néanmoins, les participants à l'enquête australienne indiquent aussi qu'ils s'adaptent bien à leur nouveau pays : 84 % d'entre eux font état d'une expérience globale bonne, voire très bonne, et citent parmi les principaux facteurs favorisant leur adaptation, le sentiment de sécurité qu'ils éprouvent et le bonheur de leurs enfants (Jenkinson et al., 2016).

impliquent aussi des difficultés méthodologiques (Beauchemin et González-Ferrer, 2011). Plusieurs pays dont l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France et la Nouvelle-Zélande ont récemment mis au point des enquêtes longitudinales portant sur les résultats des immigrés⁷. Ces enquêtes ont pour objet de comprendre comment se déroule l'installation et l'adaptation des immigrés arrivés récemment dans leur pays d'accueil, en suivant les

mêmes individus pendant plusieurs années. Ces enquêtes peuvent apporter un éclairage précieux sur l'évolution du bien-être des immigrants.

De surcroît, il est aussi difficile de dépasser l'analyse individuelle pour examiner les tendances globales des personnes nées hors de leur pays de résidence, en raison de l'évolution des caractéristiques des immigrants au fil du temps. Les pays n'enregistrent pas nécessairement des flux entrants constants (ni des flux sortants constants) de migrants provenant du même groupe de pays d'origine et présentant les mêmes caractéristiques : les schémas historiques peuvent être remis en cause par la réorientation des politiques migratoires et les retombées des chocs économiques, géopolitiques et environnementaux. Cela implique que les caractéristiques des personnes immigrant dans un pays peuvent évoluer avec le temps : les résultats moyens des immigrants en matière de bien-être vont alors varier pour des raisons autres que l'amélioration ou la dégradation des conditions de vie des immigrants déjà installés dans le pays d'accueil.

Enfin, le recours à des données subjectives (comme la satisfaction à l'égard du revenu ou du logement, ou le sentiment de sécurité personnelle) peut aboutir à des résultats inattendus en raison d'attentes différentes entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays d'accueil. Les réponses aux questions subjectives sont influencées par le vécu des répondants et leur culture, ce qui constitue le cadre de référence conditionnant notre analyse et nos jugements. Il peut donc se révéler problématique d'interpréter les différences entre immigrants et personnes nées dans le pays hôte s'agissant des indicateurs subjectifs : par exemple, les immigrants peuvent aborder une même situation objective sous un angle plus favorable que les personnes nées dans le pays d'accueil, simplement parce qu'elle est meilleure que ce qu'ils ont connu dans leur pays d'origine. Cela ne remet pas en cause l'utilité de ces données (étant donné que le fait de savoir si une personne est satisfaite ou non est instructif en lui-même, que ce sentiment soit considéré comme « correct » ou non par quelqu'un d'autre) ; toutefois, il faut en tenir compte pour l'interprétation des résultats.

Dimensions du bien-être des immigrants et sélection des indicateurs

Ce chapitre présente une vue d'ensemble du bien-être des immigrants, fondée sur les dimensions du cadre de *Comment va la vie ?*. Il couvre aussi bien les conditions matérielles (revenu et patrimoine, emploi et salaires, logement) que la qualité de vie (équilibre vie professionnelle-vie privée, éducation et compétences, santé, bien-être subjectif, engagement civique et gouvernance, sécurité personnelle, qualité de l'environnement et liens sociaux). La sélection des indicateurs répertoriés dans le tableau 3.1 s'appuie sur les mêmes critères que ceux utilisés pour *Comment va la vie ?* : les indicateurs retenus doivent être valides, porter sur des résultats synthétiques, être susceptibles d'évoluer, être sensibles aux interventions publiques et être couramment utilisés et acceptés dans les travaux spécialisés. Ils doivent également permettre des comparaisons entre pays en couvrant le plus grand nombre de pays possible et être recueillis au moyen d'un instrument régulier. Toutefois, le choix des indicateurs retenus a également été déterminé par des facteurs propres à la mesure du bien-être des immigrants. Comme indiqué plus haut, la disponibilité des données est une problématique clé, et pour certains indicateurs importants du bien-être, on ne dispose tout simplement pas de ventilations de données comparables au niveau international, ce qui limite les indicateurs disponibles dans certains domaines essentiels, comme la santé.

En raison de la taille et des caractéristiques de la population immigrée qui peuvent varier sensiblement d'un pays à l'autre, les comparaisons internationales portant sur le bien-être des immigrants ont certaines limites (encadré 3.3). Il convient d'interpréter les

résultats de ces comparaisons avec prudence, en tenant compte à la fois des différences dans la composition des populations immigrées et des divergences dans l'impact historique des politiques migratoires des différents pays.

Tableau 3.1. **Dimensions et indicateurs du bien-être des immigrés**

Dimension	Indicateur
Revenu et patrimoine	Revenu des ménages Taux de pauvreté Patrimoine net des ménages
Emplois et salaires	Taux d'emploi Taux de chômage Taux de déclassement Risques pour la santé physique Taux de travailleurs pauvres
Équilibre vie professionnelle-vie privée	Horaires atypiques de travail
Éducation et compétences	Niveau d'études Compétences en littératie Compétences cognitives
État de santé	Santé perçue
Liens sociaux	Soutien social
Logement	Logement indécent et/ou surpeuplé
Qualité de l'environnement	Exposition à de mauvaises conditions environnementales
Sécurité personnelle	Sentiment de sécurité
Engagement civique et gouvernance	Confiance dans le système politique Avoir son mot à dire sur l'action publique
Bien-être subjectif	Satisfaction dans la vie Sentiments positifs et négatifs

Encadré 3.3. **Différences entre les pays de l'OCDE en termes de taille et de composition de la population immigrée**

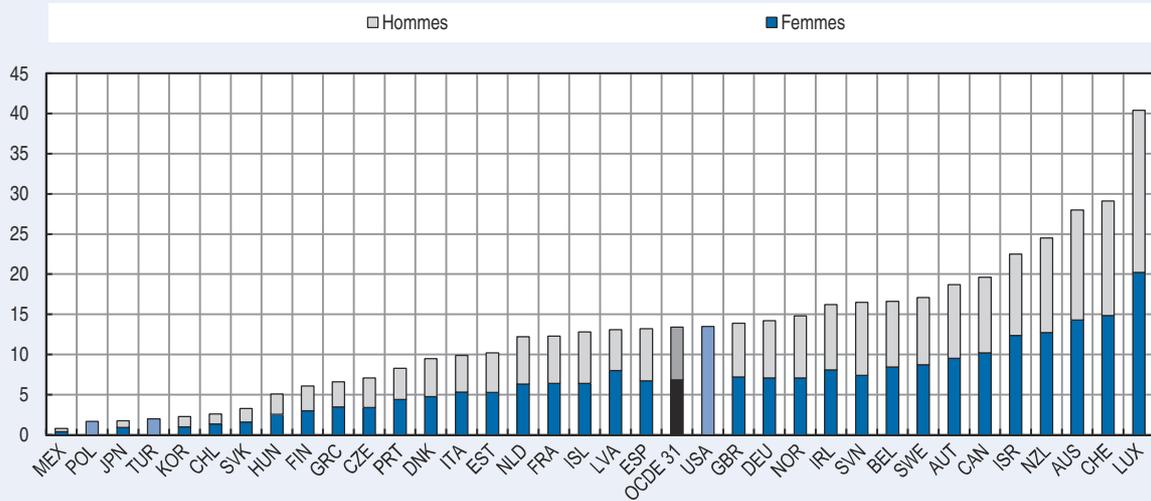
La taille de la population immigrée en proportion de la population totale varie considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre, allant de moins de 1 % au Mexique à 46 % au Luxembourg en 2015 d'après les estimations (OCDE, 2017a). Dans la majorité des pays de l'OCDE, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes, représentant 51 % de la population immigrée totale dans la zone OCDE (graphique 3.1).

La population immigrée dans les différents pays varie également en fonction d'autres caractéristiques, telles que l'âge (graphique 3.2), le niveau d'études, la durée du séjour dans le pays, et le taux de variation de la taille de la population immigrée (voir annexe 3.A pour des informations supplémentaires quant à la part des immigrés peu et hautement qualifiés dans les pays de l'OCDE, la durée de séjour et les flux d'immigration).

De précédents travaux de l'OCDE ont permis de définir des groupes de pays en fonction de l'évolution actuelle et historique des migrations (OCDE, 2012 ; OCDE et UE, 2015). Par exemple, en Australie, au Canada, en Israël et en Nouvelle-Zélande, l'immigration constitue un élément fondateur de la nation de longue date, les immigrés étant traditionnellement instruits et bien intégrés. D'autres pays sont confrontés depuis peu seulement à une immigration massive pour motifs humanitaires (Danemark, Finlande, Norvège et Suède), tandis que d'autres attirent plus particulièrement une population immigrée hautement qualifiée (États-Unis, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse). Certains pays représentent des pays de destination historiques qui accueillent de nombreux immigrés peu qualifiés (Allemagne, Autriche, Belgique, France et Pays-Bas), d'autres se caractérisent par une immigration très limitée et récente (Chili, Corée, Japon, Mexique et Turquie), d'autres encore constituent des destinations relativement nouvelles avec de nombreuses arrivées récentes d'immigrés peu qualifiés (Espagne, Grèce, Italie et Portugal), d'autres enfin sont aussi des destinations

Encadré 3.3. Différences entre les pays de l'OCDE en termes de taille et de composition de la population immigrée (suite)

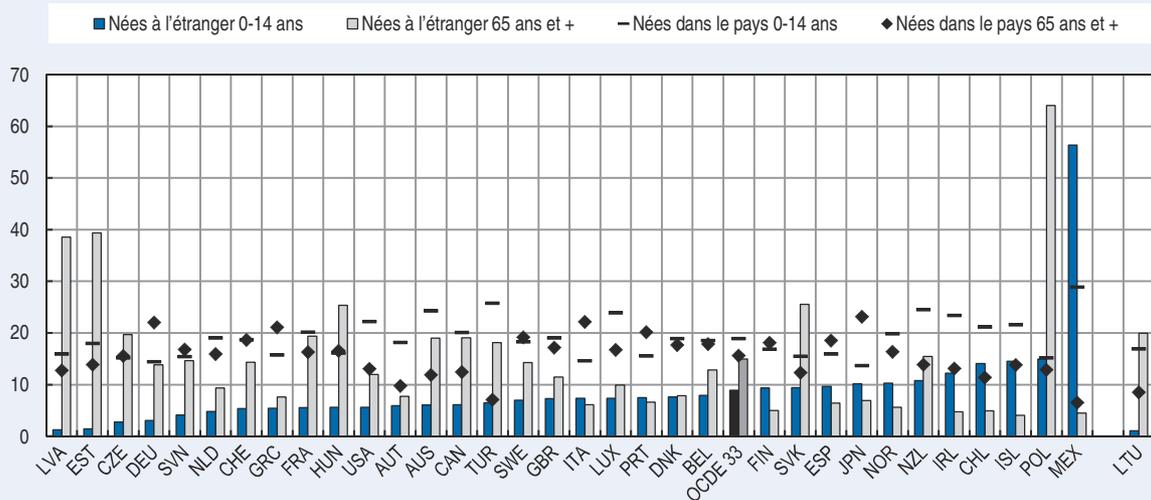
Graphique 3.1. Proportion d'immigrés dans la population, par sexe
En pourcentage de la population totale, 2015 ou dernière année disponible



Note : La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple. Les données portent sur 2014 pour le Chili et la Grèce, 2011 pour le Canada, l'Irlande, le Portugal, la République tchèque et la Suisse, et 2010 pour le Luxembourg. Pour les pays indiqués en bleu ciel, on ne dispose pas de données ventilées par sexe. Les données japonaises et coréennes pour la population immigrée font référence aux non-ressortissants plutôt qu'aux personnes nées à l'étranger.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (OCDE, 2017c), www.oecd.org/els/mig/oecd-migration-databases.htm.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675612>

Graphique 3.2. Population âgée de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus, selon le lieu de naissance
Proportions, en pourcentage, des populations immigrées et nées dans le pays hôte, 2012



Note : La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple. Les données japonaises concernant la population immigrée font référence aux non-ressortissants plutôt qu'aux personnes nées à l'étranger. Les pays sont classés selon la proportion de la population immigrée âgée de 0 à 14 ans.

Sources : OCDE/UE (2015), Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC) 2010-11, www.oecd.org/els/mig/oecd-migration-databases.htm ; Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EU-LFS) 2012-13 pour la Turquie, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/microdata/european-union-labour-force-survey>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675631>

Encadré 3.3. Différences entre les pays de l'OCDE en termes de taille et de composition de la population immigrée (suite)

nouvelles, mais accueillent une forte proportion d'immigrés très qualifiés (Irlande, Islande et Malte). Enfin, dans certains pays, la population immigrée évolue principalement en fonction des modifications du tracé des frontières et/ou des mouvements de minorités nationales (Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque et Slovénie).

Ces regroupements aident à comprendre certaines des principales caractéristiques des migrations dans différents pays, mais des descriptions synthétiques de ce type ne fournissent qu'une vue partielle de la situation. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les populations immigrées sont très hétérogènes en termes de pays d'origine, de structure démographique, de modes d'installation et d'autres facteurs. Si les informations relatives à la composition de la population immigrée peuvent contribuer à améliorer notre compréhension des facteurs à l'origine des différences entre pays en termes de bien-être des immigrés, une analyse plus poussée est nécessaire dans chaque contexte pour comprendre comment l'interaction entre le parcours des immigrés et la situation du pays d'accueil agit sur les différences observées¹.

1. Par exemple, le pays d'origine des immigrés est un déterminant important du niveau d'études et de la reprise de la scolarité des enfants issus de l'immigration dans le pays d'accueil (Picot et Hou, 2013 ; Kanas et Tubergen, 2009). Néanmoins, les données laissent aussi à penser que les enfants immigrés provenant du même pays peuvent avoir des résultats scolaires très différents selon les pays d'accueil (PISA, 2015).

Définition des immigrés

Tout au long de ce chapitre, les immigrés sont définis comme les personnes nées dans un pays différent de celui où elles résident habituellement. S'il ne s'agit pas de l'unique façon de définir la population immigrée⁸, cette définition permet une classification cohérente et objective, correspondant à celle habituellement utilisée dans les travaux de l'OCDE consacrés aux migrations internationales.

Il pourrait être justifié d'évaluer les résultats non seulement pour les immigrés de première génération, mais aussi pour leurs enfants nés dans le pays d'accueil (immigrés de deuxième génération). C'est l'approche retenue par certains travaux de l'OCDE axés sur l'intégration des immigrés, comme la publication *Trouver ses marques* (OCDE, 2012 ; OCDE/UE, 2015), ou par les analyses menées sur les enfants et les jeunes, comme le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Les immigrés de deuxième génération, même s'ils sont nés dans le pays où ils résident, se heurtent souvent à des obstacles par rapport aux enfants de parents nés dans le pays hôte. Ces difficultés peuvent se perpétuer tout au long de leur vie et conduire, entre autres, à des résultats scolaires inférieurs (OCDE, 2016b) ainsi qu'à un risque accru de chômage (Liebig et Widmaier, 2009). Néanmoins, le présent chapitre se concentre uniquement sur les immigrés de première génération, puisqu'il a pour objet leur bien-être et pas leur intégration en tant que telle (même si ces deux concepts sont certainement étroitement liés).

Enfin, le présent chapitre ne vise pas à « faire correspondre » la population immigrée et la population née dans le pays d'accueil (par exemple en tenant compte de certaines variables contextuelles clés). Les facteurs de l'âge, du sexe et du niveau d'études peuvent exercer une forte influence sur le bien-être des immigrés comme des personnes nées dans le pays hôte. Cela signifie que, lorsque ces caractéristiques diffèrent entre ces deux populations, cela peut expliquer l'existence de certaines variations en matière de bien-être. Pour autant, le présent chapitre ayant pour objet les résultats des immigrés en matière de bien-être (qui sont intéressants en soi, quels que soient les facteurs susceptibles de les expliquer), les données relatives aux immigrés sont présentées telles qu'elles sont observées, sans être ajustées. Il est

toutefois fait mention dans le texte des différences spécifiques connues entre les populations immigrées et les personnes nées dans le pays d'accueil, le cas échéant.

Sources des données

Les données utilisées dans le présent chapitre proviennent de diverses sources, et d'importants efforts ont été déployés pour assurer la qualité des données et la comparabilité à l'échelle internationale (encadré 3.4). Pour les pays européens, les sources de données comprennent : l'enquête conduite par le Réseau de l'Eurosystème sur les finances et la consommation des ménages, l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EU-LFS), l'Enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS), l'Enquête de l'Union européenne sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC), l'Enquête sociale européenne (ESS), et l'Enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe (SHARE). Pour les pays de l'Union européenne et d'autres, les sources de données comprennent : l'Évaluation des compétences des adultes (dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes – PIAAC) et le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), le sondage Gallup World Poll, et diverses enquêtes sur les ménages et la main-d'œuvre dans des pays non européens. Pour refléter le fait que la taille des échantillons est généralement limitée pour la population immigrée, ce qui peut influencer sur la précision des résultats, les différences entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays d'accueil sont présentées chaque fois que cela est possible, en indiquant si elles sont statistiquement significatives.

Encadré 3.4. Sélection des sources de données pour le présent chapitre

Il existe peu de sources de données explicitement conçues pour mesurer les résultats enregistrés par les immigrés sur le plan du bien-être. Quelques pays de l'OCDE ont mis au point des enquêtes spéciales (comme « Trajectoires et Origines » en France, l'enquête nationale sur les immigrés en Espagne, et les enquêtes longitudinales sur les immigrés en Nouvelle-Zélande et au Canada), mais elles sont ponctuelles, et les questions relatives au bien-être ne sont que rarement comparables au niveau international. Compte tenu de la nature exhaustive des recensements nationaux, il est possible de fournir des informations détaillées sur un certain nombre de résultats enregistrés par les immigrés (de première et de deuxième génération). Certaines données issues de recensements et harmonisées au niveau international sont disponibles dans le cadre du projet IPUMS (Integrated Public-Use Microdata Series), coordonné par l'université du Minnesota. Néanmoins, si les données issues de recensements fournissent des informations très détaillées qui permettent aux utilisateurs d'analyser les résultats de la population immigrée à l'aune d'un certain nombre de caractéristiques contextuelles (y compris l'appartenance déclarée à un groupe ethnique ou le pays d'origine), la couverture des résultats en matière de bien-être est généralement très limitée.

À l'heure actuelle, les meilleures sources de données comparables à l'échelle internationale sur les résultats des immigrés en matière de bien-être sont les enquêtes sociales internationales, comprenant une question relative au pays de naissance et permettant d'identifier la population immigrée. Cependant, comme ces enquêtes ne suréchantillonnent pas la population immigrée, condition nécessaire pour assurer sa représentativité, des évaluations ont été conduites pour garantir la qualité des sources utilisées. Une évaluation de la représentativité de l'échantillon d'immigrés a été réalisée pour quatre enquêtes sociales internationales : l'Enquête de l'Union européenne sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC), l'Enquête sociale européenne (ESS), l'Évaluation des compétences des adultes de l'OCDE (PIAAC) et le sondage Gallup World Poll. Cette évaluation a été restreinte à 10 pays présents dans les quatre enquêtes (à savoir l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, la Norvège, les Pays-Bas, la Slovénie et la Suède). Pour la plupart des sources, la taille limitée de l'échantillon d'immigrés est très handicapante ; pour remédier en

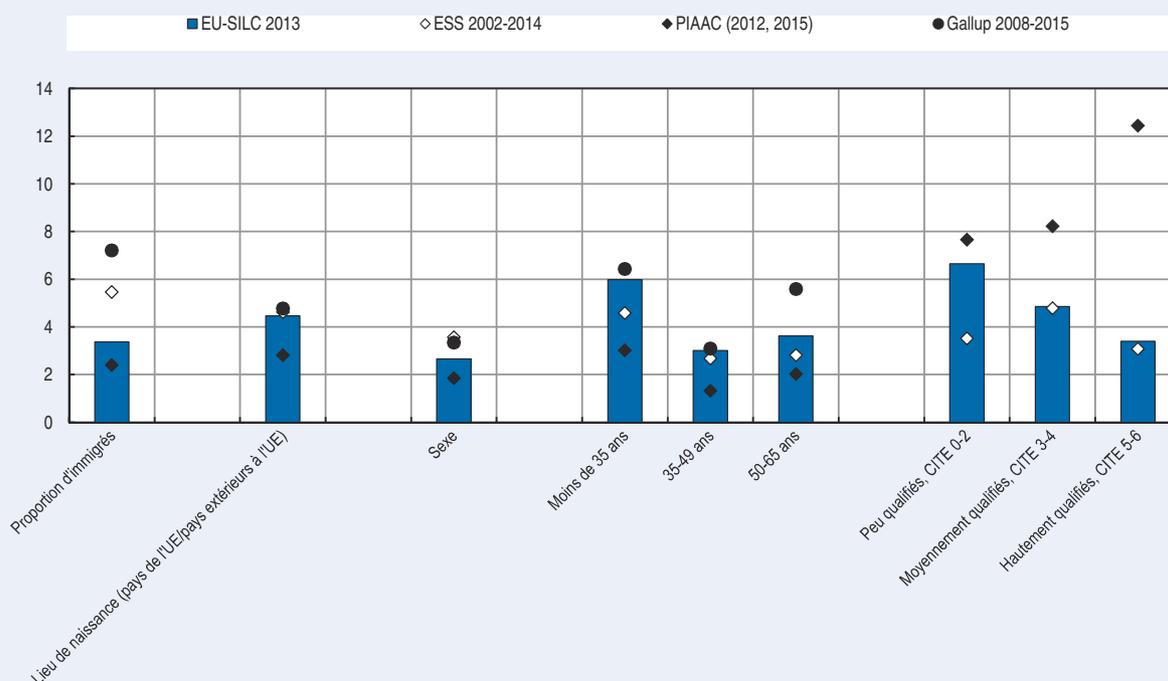
Encadré 3.4. Sélection des sources de données pour le présent chapitre (suite)

partie à ce problème, on a procédé, pour l'ESS, l'enquête PIAAC et le sondage Gallup World Poll, à une mutualisation des différentes vagues réalisées au fil des années, afin de parvenir à un nombre d'observations suffisant. À l'issue de cette mutualisation des données, le nombre moyen d'observations pour les immigrés par pays s'élève à 900 pour l'ESS (regroupement des vagues de 2002 à 2014), 750 pour l'enquête PIAAC (vagues de 2012 et 2015) et 500 pour le sondage Gallup World Poll. L'enquête EU-SILC est celle qui compte le plus grand nombre d'immigrés, avec une moyenne de 1 200 observations par pays en 2013, soit la dernière année pour laquelle on dispose d'indicateurs pertinents du bien-être.

Les échantillons nationaux portant sur les immigrés dans les enquêtes sélectionnées ont été comparés aux populations immigrées existantes dans les différents pays, telles que décrites dans les sources officielles. Ces comparaisons portent sur la proportion d'immigrés dans la population totale et la composition de la population immigrée en termes de lieu de naissance (pays de l'Union européenne ou non), de sexe, d'âge, et de niveau d'études. Le graphique 3.3 montre l'écart moyen en points de pourcentage entre l'échantillon de l'enquête et les valeurs de référence pour 10 pays européens (voir la note du graphique) : plus le score est bas, plus la population immigrée est bien représentée.

Graphique 3.3. La représentativité de la population immigrée dans les sources de données sélectionnées

Écart moyen entre l'échantillon de l'enquête et la population de référence, en points de pourcentage



Notes : Le graphique représente l'écart moyen, mesuré en points de pourcentage, entre la population immigrée comme indiqué par Eurostat et la population de l'échantillon dans les quatre enquêtes présentées, selon différents critères : la proportion d'immigrés dans la population totale, et la répartition des immigrés selon leur lieu de naissance (c'est-à-dire le rapport entre les immigrés nés dans un pays de l'Union européenne et ceux qui sont nés dans un pays extérieur à l'Union européenne), le sexe, l'âge et le niveau d'études. L'analyse porte sur les pays suivants : Autriche, Danemark, Espagne, Estonie, France, Grèce, Pays-Bas, Norvège, Slovaquie et Suède. Les valeurs de référence proviennent d'Eurostat (tableau [migr_pop3ctb]) concernant la proportion d'immigrés, leur répartition selon le pays de naissance, le sexe et l'âge. Concernant la répartition par niveau d'études, la base de données de référence est OCDE/UE (2015). La question relative au niveau d'études dans le sondage Gallup World Poll est posée de manière différente par rapport aux autres enquêtes, ce qui ne permet pas de prendre en compte les données de cette catégorie.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'EU-SILC (2013), l'Enquête sociale européenne (2002 à 2014), l'enquête PIAAC (2012, 2015) et le sondage Gallup World Poll (2008-2015).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675650>

Encadré 3.4. **Sélection des sources de données pour le présent chapitre (suite)**

Les résultats de ce test de qualité sont relativement comparables pour les quatre enquêtes et, d'une manière générale, donnent à penser que le niveau de représentativité de la population immigrée est acceptable pour la mesure des résultats globaux. Néanmoins, compte tenu de la petite taille des échantillons, il est impossible de procéder à des ventilations plus détaillées (par sexe ou par âge par exemple) en se fondant sur ces sources. Parmi les différentes sources de données, l'enquête EU-SILC et le sondage Gallup World Poll se distinguent par le plus vaste éventail de questions liées au bien-être, et ils recueillent tous les deux des données pour un certain nombre des indicateurs présentés dans ce chapitre. Étant donné que l'EU-SILC offre, pour les indicateurs concernés, un nombre d'observations pour les immigrés beaucoup plus important que le sondage Gallup World Poll (qui assure une couverture internationale), les données issues de l'EU-SILC sont présentées pour les pays européens, tandis que ce sont les données du sondage Gallup qui sont présentées pour les pays non européens choisis. Lorsque les données du sondage Gallup sont utilisées, les estimations par pays ne sont présentées que si l'écart entre la proportion totale d'immigrés constatée dans l'échantillon Gallup et la valeur de référence est inférieur à 50 % de la valeur de référence elle-même (par exemple, si la valeur de référence est de 8, la valeur de l'échantillon Gallup doit être comprise entre + et -4 par rapport à cette valeur de référence), et si l'écart concernant la proportion de femmes ou de personnes âgées de 15 à 64 ans dans la population immigrée est inférieur à 10 % (si la valeur de référence est de 50, alors la valeur de l'échantillon Gallup doit être comprise entre + et -5 par rapport à cette valeur de référence). Le graphique 3.3 montre les résultats de cette analyse pour la zone OCDE dans son ensemble, mais l'analyse a bien été réalisée individuellement pour chaque pays afin de déterminer s'il fallait inclure les données.

Enfin, même si la publication *Comment va la vie ?* vise à assurer la couverture internationale la plus vaste possible, en présentant autant que faire se peut des données pour tous les pays membres et partenaires de l'OCDE, il s'est révélé difficile d'assurer une couverture complète des données pour le présent chapitre. En effet, pour plusieurs indicateurs, seules des données relatives aux pays européens sont disponibles (extraites de l'EU-SILC ou d'autres sources). Ensuite, pour assurer la précision des estimations, ne sont présentées des données que pour les pays pour lesquels on dispose de 150 observations au minimum. Cela signifie que, même pour les sources ayant une bonne couverture internationale, de nombreux pays n'ont pas suffisamment de données sur les immigrés pour être inclus dans le présent chapitre. Il est notamment plus difficile d'obtenir des données concernant les pays ne comptant qu'une faible population immigrée (Chili, Corée, Japon et Mexique par exemple).

Données relatives au bien-être des immigrés

Cette section présente des données sur le bien-être des immigrés, conformément aux dimensions listées dans le tableau 3.1 ci-dessus. Certaines dimensions sont analysées de manière plus approfondie que d'autres, en fonction de leur influence sur le vécu des immigrés, de la disponibilité des données et du degré de couverture des résultats relatifs à une dimension donnée dans d'autres publications de l'OCDE.

Revenu et patrimoine

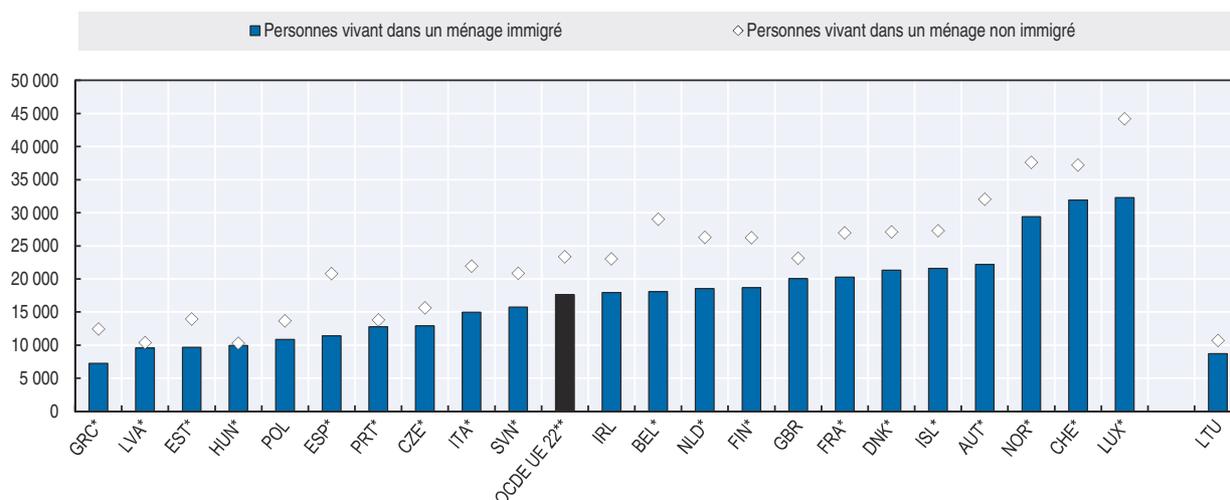
Les ressources économiques sous la forme du revenu et du patrimoine jouent un rôle essentiel pour comprendre le bien-être des immigrés. D'un côté, la possibilité d'améliorer ses revenus peut constituer un facteur décisif d'incitation à émigrer. Mais de l'autre, la migration en elle-même peut être coûteuse en termes de frais de transport et d'installation, de même que la nécessité de compenser l'absence éventuelle de revenus pendant la réinstallation. Les immigrés peuvent également envoyer une partie de leurs revenus aux membres de leur famille restés dans leur pays d'origine sous forme de transferts de fonds plutôt que de les dépenser pour leur propre compte ou pour celui de leur famille dans le pays d'accueil. Il est

difficile d'estimer la part des envois de fonds dans le revenu des ménages au sein de la population immigrée, car ils ne sont pas toujours mentionnés dans les enquêtes réalisées sur le revenu des ménages. Toutefois, au niveau global, les flux représentés par les transferts de fonds sont considérables : en 2016, les transferts de fonds des pays à revenus élevés vers les pays en développement s'élevaient à 429 milliards USD au total (Banque mondiale, 2017), soit le triple du montant total alloué à l'aide publique au développement (APD) par les 30 pays de l'OCDE membres du Comité d'aide au développement cette même année (OCDE, 2017d).

Dans la plupart des pays, le **revenu médian des ménages** de la population immigrée est inférieur à celui des personnes nées dans le pays d'accueil : ainsi, dans les 22 pays européens pour lesquels on dispose de données, le revenu médian des personnes vivant dans un ménage immigré est inférieur de 25 % environ en moyenne à celui des personnes appartenant à un ménage non immigré (respectivement 17 609 USD et 23 353 USD en 2014, voir graphique 3.4). Il n'y a qu'en Lettonie, en Hongrie et au Portugal que le revenu médian est comparable entre les deux populations.

Graphique 3.4. **Revenu disponible médian équivalent, selon la situation du ménage au regard de l'immigration**

En USD par habitant à PPA courantes, 2014



Notes : Le revenu disponible équivalent annuel des ménages est défini comme le revenu de chaque ménage ajusté en fonction de la racine carrée de la taille du ménage, puis attribué à chaque membre du ménage. Le revenu est exprimé en dollars américains (USD) à parités de pouvoir d'achat (PPA). Il comprend les revenus du travail, le revenu du capital et les transferts courants, déduction faite de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales versées par les salariés. Le revenu médian divise la population en deux : la première moitié reçoit moins de la médiane et l'autre plus. Un ménage est considéré comme immigré si le chef de famille et son conjoint/sa conjointe sont tous deux immigrés. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple. * désigne un écart statistiquement significatif entre les personnes vivant dans un ménage immigré et celles dans un ménage non immigré selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %. ** indique l'absence d'intervalles de confiance.

Source : Statistiques de l'Union européenne sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC) 2014, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/overview>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675669>

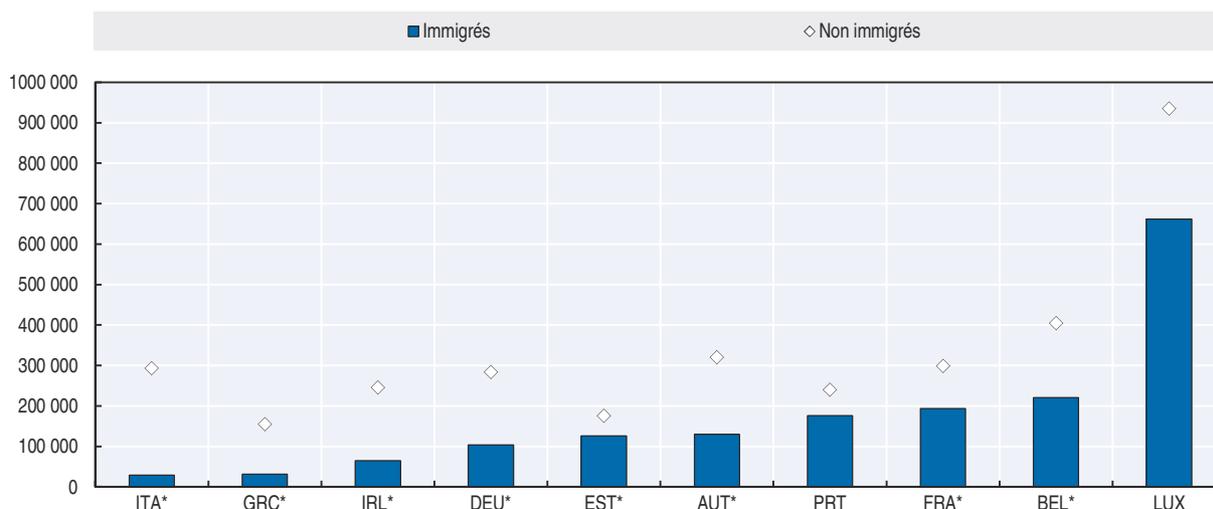
Dans les pays européens, les immigrés ont aussi une probabilité plus forte d'avoir de faibles revenus : en 2012, dans 29 pays de l'OCDE, 28 % des personnes vivant dans des ménages immigrés étaient en situation de **pauvreté monétaire relative** (c'est-à-dire vivaient dans un ménage ayant un revenu inférieur au seuil de 60 % du revenu médian national défini par l'Union européenne), contre 16 % des personnes vivant dans des ménages non immigrés (OCDE/UE, 2015)⁹. Cet écart est particulièrement marqué en Islande, en République tchèque,

en Norvège, aux Pays-Bas, au Luxembourg, en France, au Danemark, en Finlande, en Belgique, en Espagne et en Grèce, où les personnes vivant dans un ménage immigré ont plus de deux fois plus de risques d'être en situation de pauvreté relative que celles dans un ménage non immigré.

Les données portant sur le patrimoine sont encore plus rares que celles sur le revenu. Néanmoins, dans les pays européens pour lesquels on dispose de données, le **patrimoine net moyen** des ménages non immigrés est deux fois plus élevé que celui des ménages immigrés (graphique 3.5).

Graphique 3.5. **Patrimoine net moyen par ménage, selon le statut du ménage au regard de l'immigration**

2014 ou dernière année disponible, en USD à PPA



Notes : Le patrimoine net des ménages englobe les actifs et passifs réels et financiers détenus par les ménages privés résidant dans le pays, tels qu'ils sont mesurés par l'enquête Eurosystem sur les finances et la consommation des ménages. Un ménage est considéré comme immigré si le chef de famille et son conjoint/sa conjointe sont tous deux immigrés. * désigne un écart statistiquement significatif entre les ménages immigrés et ceux non immigrés selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %. Les données portent sur 2013 pour l'Estonie, l'Irlande et le Portugal.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les enquêtes du réseau de l'Eurosystem sur les finances et la consommation des ménages, www.ecb.europa.eu/pub/economic-research/research-networks/html/researcher_hfcn.en.html.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675688>

Emplois et salaires

Pour de nombreux immigrés, la possibilité d'accéder à de meilleurs emplois constitue le principal facteur dans la décision d'émigrer. Si l'émigration peut ouvrir un champ de possibilités plus vaste sur le plan professionnel et permettre aux immigrés de faire fructifier leur capital humain de manière plus performante qu'ils ne pourraient le faire dans leur pays d'origine, elle pose aussi un certain nombre de difficultés. En effet, les immigrés peuvent être victimes de discrimination sur le marché du travail ou leur lieu de travail, et peuvent avoir du mal à faire reconnaître les diplômes et l'expérience acquis à l'étranger. Le chômage a une incidence négative sur le bien-être de toutes les populations (Dolan et al., 2008), mais il peut se révéler particulièrement néfaste pour les immigrés, dont beaucoup ont quitté leur foyer et bouleversé leur vie dans l'espoir d'avoir accès à de meilleurs emplois.

En 2016 dans 31 pays de l'OCDE, le **taux d'emploi** des immigrés et celui des personnes nées dans le pays hôte étaient globalement comparables, à 67 % (OCDE, 2017c). Néanmoins,

dans une majorité de pays de l'OCDE, les immigrés ont moins de chances d'occuper un emploi que les personnes nées dans le pays d'accueil, même si cet écart varie considérablement d'un pays à l'autre et si, dans certains pays, la situation inverse existe. Ainsi, en Belgique, en France, au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède, le taux d'emploi des immigrés est inférieur d'au moins 10 points de pourcentage à celui des personnes nées dans le pays hôte, alors qu'en Israël, en Hongrie et au Luxembourg, l'écart est en faveur des immigrés et est supérieur d'au moins 7 points de pourcentage. Dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données récentes, le **taux de chômage** des immigrés est aussi supérieur à celui des personnes nées dans le pays hôte (8.3 % en moyenne pour les immigrés, contre 6.5 % pour les personnes nées dans le pays d'accueil; OCDE, 2017a).

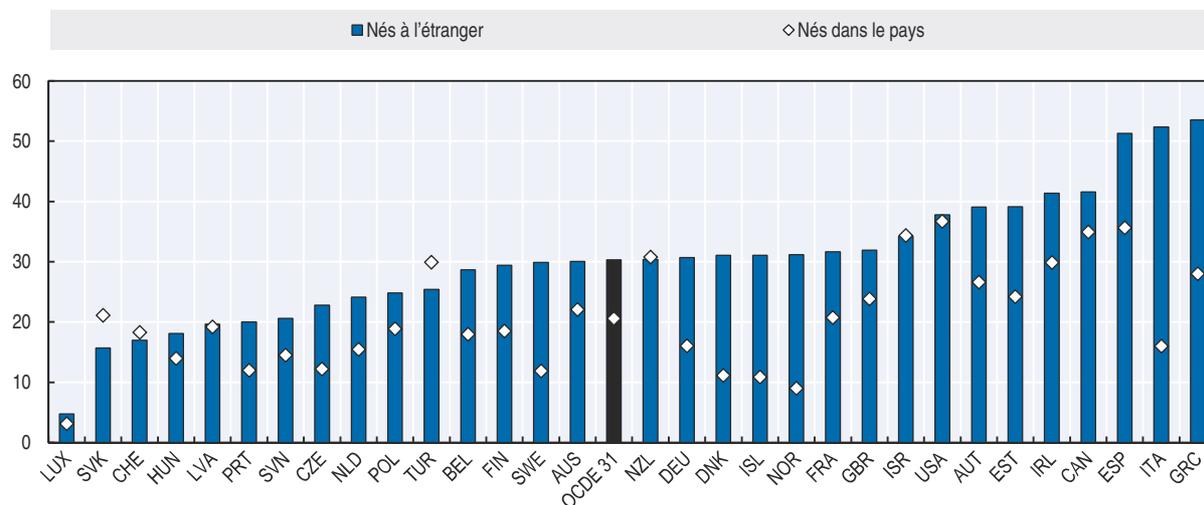
Quelle que soit la population considérée, les hommes sont plus susceptibles d'occuper un emploi que les femmes dans les 31 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données récentes. Toutefois, l'écart entre hommes et femmes est plus prononcé au sein de la population immigrée : en moyenne, le taux d'emploi des femmes nées à l'étranger est inférieur de 15 points de pourcentage à celui de leurs homologues masculins, tandis que l'écart s'établit à 10 points de pourcentage au sein des personnes nées dans le pays hôte, en moyenne (OCDE, 2017c). On constate aussi un écart entre les deux populations pour les emplois hautement qualifiés. Si le fait d'être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur accroît les chances des immigrés de trouver un emploi, il ne leur garantit pas l'accès aux mêmes débouchés professionnels que les personnes nées dans le pays hôte : en moyenne dans la zone OCDE, le taux d'emploi des immigrés hautement qualifiés (c'est-à-dire diplômés de l'enseignement supérieur, voire plus) était inférieur de 9 points de pourcentage à celui des personnes nées dans le pays d'accueil et hautement qualifiées en 2015 (respectivement 76 % et 85 % ; OCDE, 2017c). Néanmoins, les immigrés peu qualifiés (par exemple non diplômés de l'enseignement secondaire, voire en deçà) affichent un taux d'emploi comparable à celui de leurs homologues nés dans le pays hôte (à 56 % et 55 %, respectivement, en moyenne dans 30 pays de l'OCDE ; OCDE, 2017c).

Au vu des obstacles auxquels se heurtent les immigrés pour faire reconnaître leurs diplômes – parmi lesquels des procédures de demande d'équivalence complexes, une maîtrise insuffisante de la langue ou des restrictions concernant l'autorisation d'exercer un emploi – nombre d'entre eux sont surqualifiés par rapport à l'emploi qu'ils occupent¹⁰. Le **déclassement** (défini ici comme la proportion de personnes hautement qualifiées occupant des emplois peu à moyennement qualifiés) peut avoir des répercussions négatives sur le bien-être des individus en diminuant leurs revenus, leur satisfaction professionnelle et leur attachement à leur travail (Maynard et al., 2006). Certaines données montrent même que l'état de santé mentale des immigrés trop qualifiés par rapport à leur emploi est plus mauvais que celui des autres immigrés (Chen et al., 2010). Dans 23 des 31 pays présentés dans le graphique 3.6, les immigrés sont plus susceptibles d'être déclassés que les personnes nées dans le pays hôte. À l'échelle de l'OCDE, près d'un tiers des immigrés diplômés de l'enseignement supérieur sont surqualifiés par rapport à l'emploi qu'ils occupent, contre 1/5^e pour leurs homologues nés dans le pays d'accueil.

Les immigrés sont surreprésentés dans les emplois faiblement rémunérés et ils ont une probabilité plus importante d'être classés parmi les **travailleurs pauvres** (OCDE/UE, 2015). En 2012 en Europe, la proportion d'immigrés occupant un emploi et vivant sous le seuil de pauvreté était, en moyenne, le double de celle des personnes nées dans le pays hôte (à 17 % et 8 % respectivement ; OCDE/UE, 2015).

Graphique 3.6. Taux de déclassement chez les 15-64 ans qui ne sont pas scolarisés, selon le lieu de naissance

Proportion de travailleurs hautement qualifiés occupant des emplois peu à moyennement qualifiés, 2015 ou dernière année disponible



Note : Le taux de déclassement correspond à la proportion de travailleurs hautement qualifiés occupant des emplois peu à moyennement qualifiés par rapport à l'ensemble des actifs occupés. La classification des emplois peu à moyennement qualifiés est issue de la Classification internationale type des professions (CITP) élaborée par l'Organisation internationale du travail (OIT, www.ilo.org/public/english/bureau/stat/isco/). Elle classe les emplois en trois catégories, selon les qualifications qu'ils requièrent : emplois hautement qualifiés – Directeurs, cadres de direction et gérants, Professions intellectuelles et scientifiques et Professions intermédiaires (CITP 1-3) ; emplois peu qualifiés – Professions élémentaires (CITP 9) ; et emplois moyennement qualifiés (CITP 4-8). Les données des États-Unis englobent les personnes de plus de 25 ans qui sont encore scolarisées. Les données portant sur le Canada, Israël, la Norvège, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Turquie correspondent à 2012-13. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple.

Sources : OCDE/UE (2015) ; Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EU-LFS) 2012-13 et 2015 ; États-Unis : Current Population Survey (CPS) 2012-13 ; Australie : Australian Survey of Education and Work (ASEW) 2013 ; Canada et Nouvelle-Zélande : enquêtes sur la population active 2012-13 ; Israël : enquête sur la population active de 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675707>

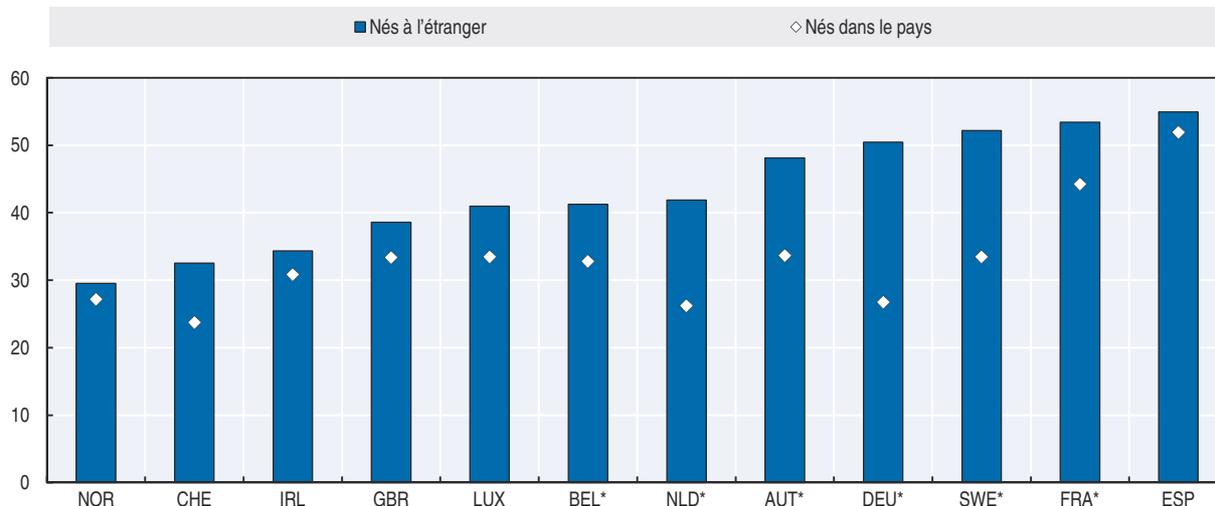
Les immigrants sont également plus exposés à des conditions de travail dangereuses ou nuisibles, ce qui peut avoir des retombées négatives sur le plan de la santé (OCDE, 2013). Le graphique 3.7 présente des résultats relatifs aux employés exerçant un travail **risqué pour leur santé physique**, en s'appuyant sur des données issues de l'Enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS). Plus le score est élevé et plus la part des personnes ayant un emploi risqué pour la santé physique est importante. Dans tous les pays européens figurant au graphique 3.7, les immigrants sont exposés à des conditions de travail plus dangereuses que celles des personnes nées dans le pays hôte. En Suède, en France et en Espagne, plus de la moitié des travailleurs immigrants occupent un emploi qui comporte un ou plusieurs risques pour leur santé physique.

Équilibre vie professionnelle-vie privée

Aucune tendance évidente ne se dégage permettant de penser que les immigrants travaillent plus longtemps que les personnes nées dans le pays d'accueil, selon les données disponibles issues de l'enquête de l'OCDE sur la population active. Pour autant, les données relatives aux **horaires atypiques de travail** montrent que, dans les pays européens, les immigrants sont plus susceptibles que leurs homologues nés dans le pays hôte d'être concernés par le travail posté ou de travailler le soir ou le weekend (graphique 3.8), une tendance qui est statistiquement significative dans 16 pays. Cela peut avoir des implications importantes sur le bien-être des immigrants, dans la mesure où le travail posté

Graphique 3.7. **Travailleurs exerçant un emploi risqué pour la santé physique, selon le lieu de naissance**

Proportion de travailleurs occupant un emploi où ils sont exposés à des risques pour leur santé physique, 2015



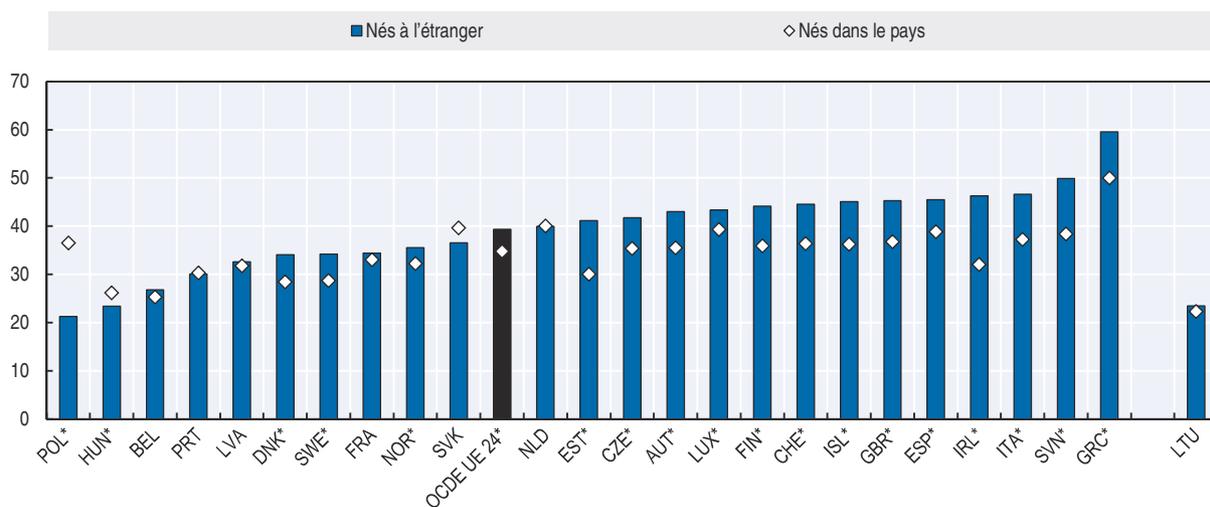
Notes : Les risques pour la santé physique sont évalués au moyen de questions visant à déterminer si le travailleur a rencontré l'un ou plusieurs des problèmes suivants : exposition à un niveau sonore élevé ; exposition à des températures élevées ; exposition à des températures basses ; exposition à des vibrations ; travail dans des positions fatigantes et douloureuses ; transport ou déplacement de charges lourdes ; manipulation ou contact avec des produits chimiques ; exposition à des vapeurs, fumées, gaz, poudres ou poussières. Chaque question est évaluée au moyen d'une échelle oui/non. On considère qu'un travailleur est exposé à des risques pour sa santé physique s'il/elle répond « oui » à au moins une de ces questions. * désigne un écart statistiquement significatif entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays hôte selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple. Ne sont présentés que les pays dont l'échantillon comprend au moins 100 travailleurs nés à l'étranger.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur le cycle 6 de l'Enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS), www.eurofound.europa.eu/surveys.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675726>

Graphique 3.8. **Salariés aux horaires atypiques de travail, selon le lieu de naissance**

Part des salariés, 2015



Notes : Un salarié est considéré comme ayant des horaires atypiques de travail s'il ou elle travaille par roulement et/ou travaille habituellement le soir ou la nuit et/ou le samedi ou le dimanche. * désigne un écart statistiquement significatif entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays hôte selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple.

Source : Calculs de l'OCDE basés sur l'enquête EU-LFS de 2015, <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/microdata/european-union-labour-force-survey>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675745>

et le travail de nuit peuvent limiter la possibilité d'entretenir des relations familiales et sociales. Ces formes d'emploi peuvent également exercer une influence négative sur la santé en perturbant le sommeil et l'alimentation (Costa, 1996).

Éducation et compétences

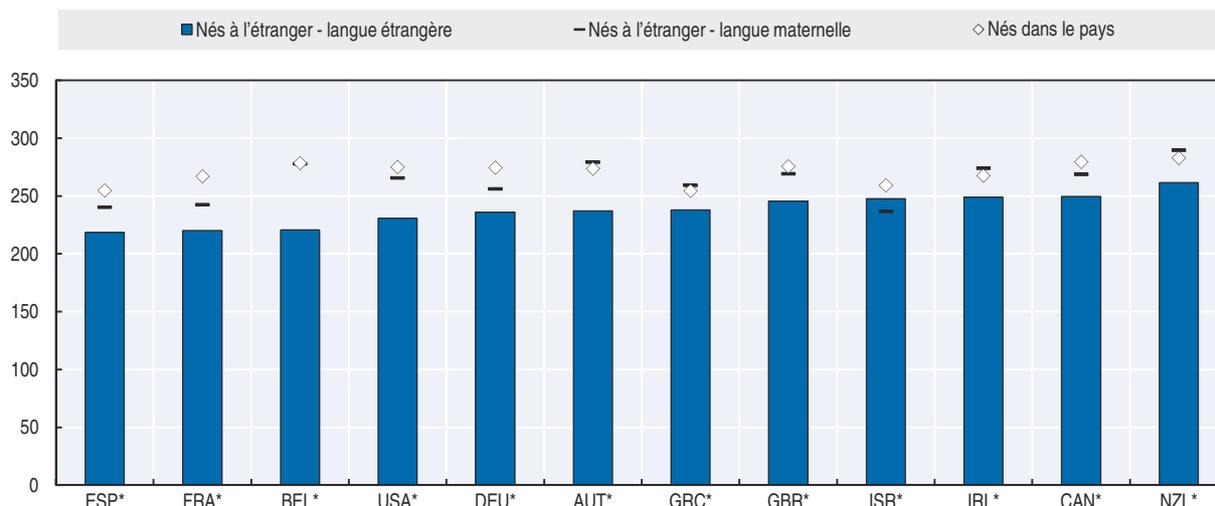
L'éducation et les compétences figurent au nombre des ressources les plus importantes pour le bien-être des immigrants. Comme indiqué dans les sections précédentes, le rendement des études sur le marché du travail est généralement inférieur pour les immigrants que pour les personnes nées dans le pays hôte, dans la mesure où les qualifications acquises dans un pays ne sont pas toujours transférables dans un autre, ou reconnues. Suite au processus d'émigration et au renversement complet du contexte social qu'il induit, les immigrants peuvent ne plus avoir les compétences et les connaissances essentielles, comme la maîtrise de la langue du pays d'accueil, pour s'assurer une bonne intégration dans la société du pays de destination réduisant *de facto* leur bien-être.

Le **niveau d'études** de la population immigrée varie considérablement entre les pays, ce qui tient au moins en partie aux politiques de sélection appliquées dans certains pays de l'OCDE s'agissant de l'octroi des permis de séjour et de travail. Au Canada, en Irlande, au Luxembourg, en Israël, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, près de la moitié des immigrants d'âge actif sont très instruits, soit une proportion beaucoup plus élevée que celle constatée pour les personnes nées dans ces pays, tandis que dans les pays d'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal et Grèce) et en France, les immigrants sont généralement moins qualifiés que le reste de la population. À l'échelle de l'OCDE dans son ensemble, 34 % des immigrants sont hautement qualifiés (c'est-à-dire diplômés du supérieur), contre 29 % des personnes nées dans le pays d'accueil, alors que la part des individus moins qualifiés (c'est-à-dire diplômés du premier cycle du secondaire ou en deçà) est comparable pour les deux populations, à 29 % et 28 % respectivement (OCDE/UE, 2015).

Les compétences en langues et en **littératie** sont étroitement liées. Selon les résultats de l'Évaluation des compétences des adultes de l'OCDE (PIAAC), qui mesure le niveau de compétence des adultes dans différents domaines (littératie, numératie et résolution de problèmes dans des environnements technologiques), les personnes nées à l'étranger dont la première ou la deuxième langue n'est pas celle utilisée dans l'évaluation ont des résultats inférieurs à ceux des personnes nées dans le pays d'accueil en matière de littératie pour tous les pays (graphique 3.9). À titre de comparaison, les immigrants qui parlent la langue du pays d'accueil (en première ou en deuxième langue) enregistrent parfois des résultats aussi bons (voire meilleurs) que leurs homologues nés dans le pays hôte dont c'est la langue maternelle, comme c'est le cas dans la région Flandre de la Belgique, en Autriche, en Grèce, en Angleterre, en Irlande et en Nouvelle-Zélande.

Pour les immigrants qui arrivent enfants dans le pays d'accueil, l'acquisition de l'instruction et des compétences peut être interrompue par la migration en elle-même. Plus un enfant émigre jeune, moins il aura eu la possibilité d'acquérir de l'instruction et des compétences avant d'émigrer et plus il sera dépendant de la situation dans le pays d'accueil (notamment de la qualité et de l'inclusivité du système éducatif) pour développer les compétences nécessaires à son épanouissement. Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE mesure les **compétences cognitives** des élèves de 15 ans dans des domaines clés (mathématiques, lecture et sciences).

Graphique 3.9. **Scores en littératie, selon le lieu de naissance et la langue parlée à la maison**
Population adulte, 2012-15



Notes : « Langue étrangère » désigne le fait que la première ou la deuxième langue apprise enfant est différente de la langue utilisée dans le questionnaire. * désigne un écart statistiquement significatif entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays hôte selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %. L'écart dans les scores des immigrés – langue étrangère et des immigrés – langue maternelle est aussi statistiquement significatif à un niveau de confiance de 90 % dans tous les pays, et l'écart dans les scores des immigrés – langue maternelle et des personnes nées dans le pays hôte est statistiquement significatif à un niveau de confiance de 90 % au Canada, en Allemagne, en Espagne, en France, en Irlande, en Israël et en Nouvelle-Zélande.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/skills/piaac/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675764>

Dans l'évaluation 2015 du PISA, les scores moyens des élèves issus de l'immigration de première génération étaient, en moyenne, inférieurs de 49 points à ceux sans ascendance migratoire (graphique 3.10). Néanmoins, on constate d'importantes variations d'un pays à l'autre. Les disparités les plus marquées sont observées en France, en Allemagne, en Suède, en Slovénie et en Autriche, où l'écart entre les deux populations dépasse 80 points¹¹. Toutefois, en Australie, au Canada, en Irlande et en Nouvelle-Zélande, les enfants issus de l'immigration enregistrent d'aussi bons résultats que ceux sans ascendance migratoire. En moyenne, 39 % des élèves issus de l'immigration enregistrent de mauvais résultats en sciences, contre 19 % des élèves dont les deux parents sont nés dans le pays hôte (OCDE, 2016b).

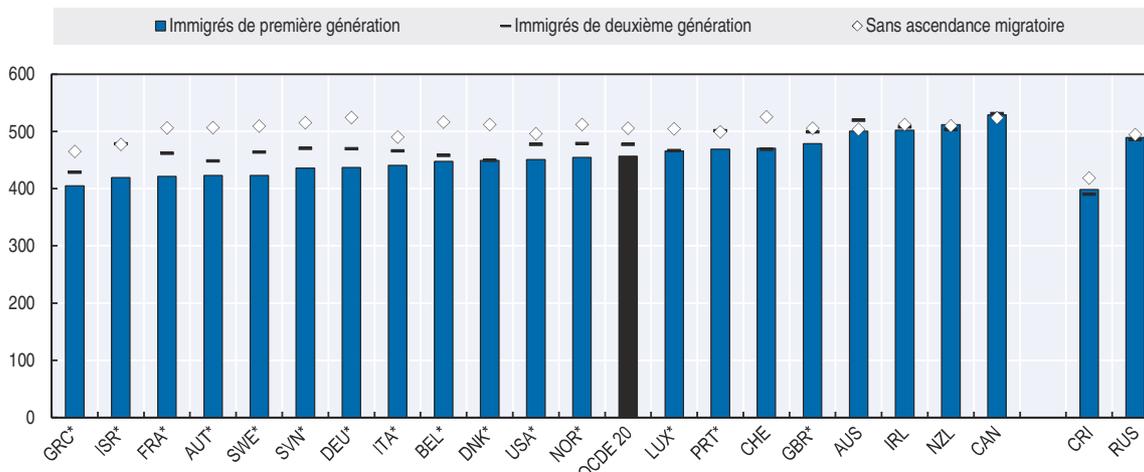
État de santé

Si les immigrés sont souvent en relativement bonne santé à leur arrivée dans le pays d'accueil – un phénomène désigné par Neuman (2014) comme « l'effet du migrant en bonne santé » – cet avantage tend à diminuer plus ils passent du temps dans le pays¹². Les immigrés peuvent aussi rencontrer des problèmes particuliers en matière de santé physique et mentale, comme des conditions de travail dangereuses, l'incapacité à accéder à des soins adaptés en l'absence de couverture par les régimes d'assurance existants, un reste à charge élevé, des difficultés de communication ou un manque de connaissances, et une plus forte vulnérabilité face aux troubles de la santé mentale en raison du traumatisme et du stress induits par la migration en elle-même (encadré 3.5).

En moyenne, dans 24 pays européens membres de l'OCDE, les immigrés ne sont que légèrement moins susceptibles que les personnes nées dans le pays hôte de **se déclarer en bonne santé** (graphique 3.11). Néanmoins, on constate d'importantes variations entre les pays, qui semblent déterminées, au moins en partie, par la composition par âge de la

Graphique 3.10. Résultats des élèves en sciences, en compréhension de l'écrit et en mathématiques, selon le statut au regard de l'immigration

Scores moyens au PISA, élèves de 15 ans, 2015



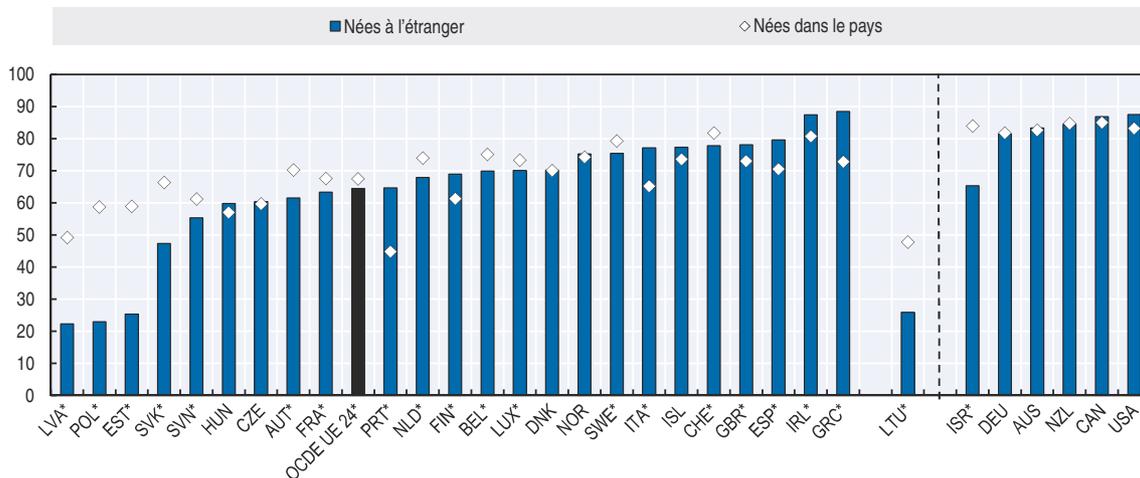
Notes : L'indicateur mesure le score moyen simple en sciences, en compréhension de l'écrit et en mathématiques. * désigne un écart statistiquement significatif entre les scores des élèves immigrés de première génération et ceux sans ascendance migratoire à un niveau de confiance de 90 %. Pour un ventilateur plus détaillée de la signification statistique des scores dans différentes matières et entre différents groupes, voir les notes du Statlink. Les élèves sans ascendance migratoire sont ceux dont la mère ou le père (ou les deux) est/ sont né(s) dans le pays ou l'économie dans lequel/laquelle ils ont passé le test du PISA, que l'élève lui-même soit né dans ce pays ou cette économie ou non. Les élèves immigrés de première génération sont des élèves nés à l'étranger dont les parents sont aussi nés à l'étranger. Les élèves immigrés de deuxième génération sont ceux qui sont nés dans le pays dans lequel ils ont passé le test PISA et dont les parents sont tous deux nés à l'étranger. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur le PISA (2015), www.oecd.org/pisa/.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675783>

Graphique 3.11. Satisfaction à l'égard de son état de santé, selon le lieu de naissance

Proportion de personnes se déclarant en bonne santé (gauche) ou satisfaites de leur état de santé (droite), vers 2013



Notes : Les données portant sur les pays européens membres de l'OCDE, présentées dans la partie gauche du graphique, sont issues de l'enquête EU-SILC et représentent la proportion de la population ayant répondu « bon » ou « très bon » à la question : « Comment jugez-vous votre état de santé général ? ». Les données relatives à l'Allemagne et à certains pays de l'OCDE non européens, présentées dans la partie droite du graphique, sont issues du sondage Gallup World Poll et représentent la proportion de la population ayant répondu « satisfait(e) » à la question : « Êtes-vous satisfait(e) ou non de votre état de santé ? ». Les questions et les méthodologies des enquêtes étant différentes, les données provenant de l'EU-SILC et du Gallup World Poll ne sont pas directement comparables. * désigne un écart statistiquement significatif entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays d'accueil selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'enquête EU-SILC de 2013, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/overview>, et le sondage Gallup World Poll (2008-2012), www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675802>

population immigrée, puisque l'état de santé perçu décline généralement avec l'âge pour les immigrés comme pour le reste de la population. Par exemple, en Lettonie, en Pologne et en Estonie – autant de pays ayant une population immigrée relativement âgée –, les personnes nées dans le pays d'accueil ont plus de deux fois plus de chances que les immigrés de se déclarer en bonne santé. Toutefois, dans les pays caractérisés par une population immigrée plus jeune, comme la Grèce, l'Espagne, l'Italie et le Portugal, les immigrés sont plus susceptibles de se déclarer en bonne santé que leurs homologues nés dans le pays hôte. La partie droite du graphique montre la proportion de personnes qui se déclarent satisfaites de leur état de santé dans certains pays non européens et en Allemagne¹³.

Dans la plupart des pays, on ne dispose pas de données de qualité pour la population immigrée concernant les déterminants de la santé, l'état de santé et l'utilisation des services de santé. Néanmoins, au vu des informations disponibles, il semble que les immigrés – et surtout les catégories d'immigrés les plus vulnérables, comme les demandeurs d'asile – sont confrontés à plusieurs problématiques (encadré 3.5).

Encadré 3.5. **Synthèse des principales problématiques et conclusions concernant les résultats des immigrés en matière de santé**

Les systèmes d'information sanitaire ne sont généralement pas conçus pour recenser les personnes en fonction de leur statut au regard de l'immigration. Par ailleurs, même lorsqu'il existe des données sur la santé des immigrés, les résultats globaux masquent des différences importantes selon l'âge, le sexe, le pays d'origine et de destination, la situation socioéconomique et le type de migration (ce qui se vérifie aussi pour de nombreuses autres dimensions du bien-être des immigrés). Néanmoins, selon les travaux de recherche existants, on observe des différences marquées en termes d'état de santé entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays hôte au regard de plusieurs dimensions clés. Ainsi, les immigrés paraissent plus vulnérables face au diabète, à l'obésité, à certaines maladies transmissibles, aux problèmes de santé maternelle et infantile, aux risques professionnels pour la santé, aux blessures et aux troubles de la santé mentale (Rechel et al., 2011). Ces différences tiennent, dans une certaine mesure, aux facteurs de risque et aux profils de maladies dans les pays d'origine, aux conditions de vie médiocres dans les pays d'accueil, aux emplois précaires et dangereux exercés, et à la tension psychologique associée à certains motifs et processus d'émigration.

Obstacles aux soins : Les immigrés (surtout les immigrés en situation illégale et les demandeurs d'asile) se heurtent souvent à des obstacles d'ordre juridique pour accéder aux soins de santé. Ils doivent également faire face à d'autres types de problèmes : frais à la charge des utilisateurs, barrière linguistique, manque de connaissance de ses droits et du système de santé dans son ensemble, culture insuffisante en matière de santé, obstacles administratifs, exclusion sociale, et discrimination directe et indirecte. Selon une analyse non publiée de l'OCDE portant sur les microdonnées de l'enquête EU-SILC de 2013, en moyenne dans les 24 pays européens pour lesquels on dispose de données, les immigrés sont légèrement plus susceptibles que les personnes nées dans le pays hôte de voir leurs besoins médicaux non satisfaits, avec des différences particulièrement prononcées en Pologne, en Lettonie, en Suède et en Estonie. Ces mêmes données montrent que 45 % des immigrés ayant des besoins médicaux non satisfaits déclarent ne pas pouvoir se soigner pour des raisons de coûts, contre 35 % pour le reste de la population.

Santé mentale : Le stress est un facteur de risque majeur au regard d'un éventail de pathologies, comme les troubles mentaux. Or les immigrés peuvent être exposés à différentes

Encadré 3.5. Synthèse des principales problématiques et conclusions concernant les résultats des immigrants en matière de santé (suite)

sources de stress, à la fois avant leur émigration (placement dans un camp de réfugiés ou catastrophe) et après leur émigration (séparation de leur famille, chômage, pauvreté, mal du pays, stress provoqué par l'acculturation, culpabilité, isolement, marginalisation et discrimination) (Fenta et al., 2004 ; Prilleltensky, 2008). Certains éléments peuvent atténuer le stress induit par l'adaptation à un nouveau pays et prévenir la dépression et les idées suicidaires, parmi lesquels un réseau solide de soutien social de la part de la famille et des proches, des capacités de résilience, la connaissance de la langue et de la culture du pays d'accueil, le caractère volontaire de l'émigration, l'espoir en l'avenir, des convictions religieuses solides et une tolérance élevée à l'égard des autres cultures (Bhugra et al., 2011 ; Hovey, 2000 ; Hovey et King, 1997).

Sources : Rechel et al., 2011 et 2013 ; Robert et Gilkinson, 2012.

Liens sociaux

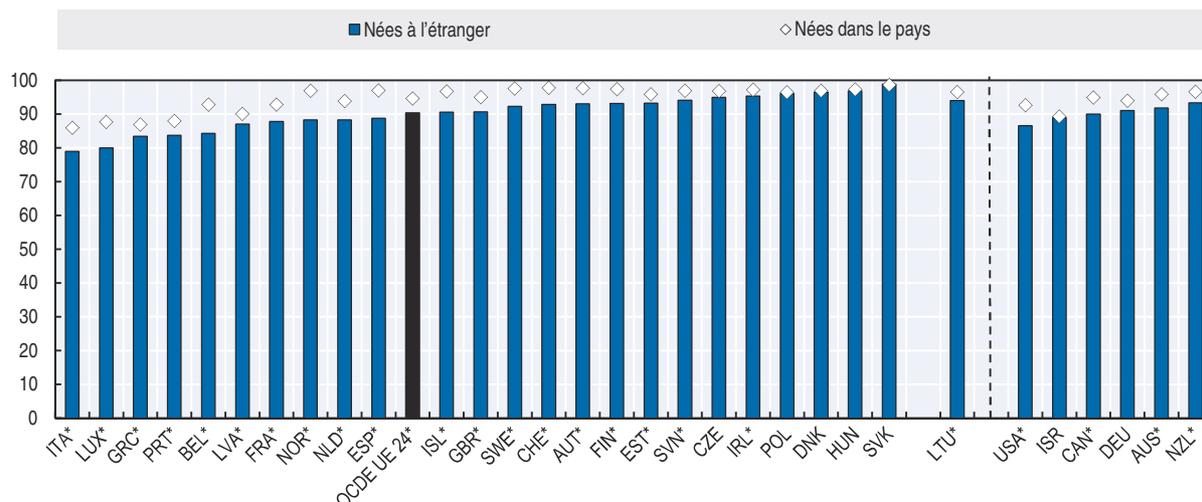
Pour les personnes qui quittent leur pays d'origine, les liens sociaux peuvent être transformés dans la mesure où leurs liens avec leurs amis, leur famille et leurs connaissances peuvent couvrir deux pays, voire plus. Pour autant, s'installer dans un nouveau pays ne signifie pas nécessairement qu'il faille redémarrer à zéro : on peut aussi émigrer pour accompagner un membre de sa famille ou retrouver quelqu'un parti plus tôt. En 2015, les immigrants pour raisons familiales étaient les plus nombreux parmi tous les nouveaux arrivants dans les pays de l'OCDE, représentant près de 40 % de toutes les migrations (OCDE, 2017a). Les réseaux sociaux permettent aux immigrants d'informer leurs proches restés dans leur pays d'origine quant aux avantages potentiels induits par une installation dans un endroit donné. Ils peuvent aussi faciliter le processus d'émigration lui-même, en permettant aux immigrants de parcourir des milliers de kilomètres et de pouvoir trouver, en l'espace de quelques jours, un hébergement, un emploi et des informations sur la vie dans le pays d'accueil (Fitzgerald, 2014).

Le **soutien social** est un aspect important du bien-être des immigrants, puisqu'il agit comme une protection contre les effets potentiellement stressants et isolants de l'émigration, et aide les immigrants à s'établir dans leur pays d'accueil. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les immigrants sont moins susceptibles que les personnes nées dans le pays hôte de déclarer pouvoir compter sur quelqu'un en cas de problème (graphique 3.12). Néanmoins, l'écart n'est pas très marqué et, en général, le soutien social est élevé pour les deux catégories de population : en moyenne dans les 24 pays européens de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, 90 % des immigrants déclarent avoir quelqu'un sur qui compter, contre 95 % des personnes nées dans le pays d'accueil.

Si elles ne constituent pas des mesures directes des relations sociales entre les individus, les caractéristiques sociétales comme la tolérance ou les comportements discriminatoires renseignent sur les interactions entre immigrants et personnes nées dans le pays hôte. Elles déterminent la capacité à s'intégrer et à nouer de nouvelles relations en dehors de la population immigrée (encadré 3.6). Dans le cadre de *Comment va la vie ?*, la tolérance est une norme de coopération qui peut être considérée comme faisant partie du capital social d'une société et qui représente une ressource collective essentielle pour le bien-être futur (voir OCDE 2015, chapitre 3).

Graphique 3.12. **Soutien social, selon le lieu de naissance**

Proportion des 16 ans et plus qui déclarent avoir quelqu'un sur qui compter en période difficile, vers 2013



Notes : Les données portant sur les pays européens membres de l'OCDE, présentées dans la partie gauche du graphique, sont issues de l'enquête EU-SILC et représentent la proportion de la population ayant répondu « oui » à la question : « Est-ce que vous pouvez demander de l'aide à des proches, des amis ou des voisins ? ». Les données relatives à l'Allemagne et à certains pays de l'OCDE non européens, présentées dans la partie droite du graphique, sont issues du sondage Gallup World Poll et représentent la proportion de la population ayant répondu « oui » à la question : « En cas de problème, avez-vous des proches ou des amis sur qui vous pouvez compter si vous en avez besoin ? ». Les questions et les méthodologies des enquêtes étant différentes, les données provenant de l'EU-SILC et du Gallup World Poll ne sont pas directement comparables. * désigne un écart statistiquement significatif entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays d'accueil selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'enquête EU-SILC de 2013, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/overview>, et le sondage Gallup World (2008-2015), www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675821>

Encadré 3.6. **Tolérance et discrimination à l'égard des immigrants dans les pays européens**

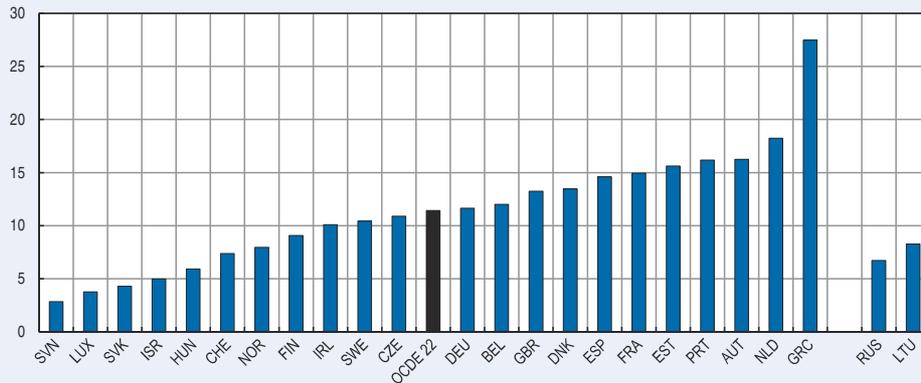
Le bien-être et l'intégration des immigrants sont déterminés par les mentalités et les comportements en vigueur à l'égard de ces populations dans le pays d'accueil. Dans les sociétés où l'intolérance et la discrimination sont très répandues, à l'égard des immigrants en général ou de certains groupes ethniques auxquels peuvent appartenir des immigrants, la population immigrée peut se heurter à des obstacles supplémentaires pour accéder à un emploi, un logement ou d'autres services. La discrimination et l'exclusion subies par les immigrants sont associées à des problèmes de détresse psychologique, de stress et de troubles graves de la santé mentale (Williams et al., 1997 ; Williams et Harris-Reid, 1999 ; Liebkind, 1996 ; Rumbaut, 1995). S'il est difficile de mesurer la discrimination (voir OCDE, 2012 pour une présentation détaillée), la tolérance et l'inclusion peuvent être mesurées au moyen des déclarations subjectives relatives au sentiment de discrimination et des comportements à l'égard des immigrants. En moyenne dans 22 pays européens membres de l'OCDE, un peu plus de 1 immigré sur 10 se considère comme appartenant à un groupe victime de discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique ou la nationalité (graphique 3.13). En Grèce, cette proportion atteint plus de 1 immigré sur 4, alors qu'elle est beaucoup plus faible en Israël, en Hongrie, en République slovaque, au Luxembourg, en Slovénie et en Pologne, à environ 1 immigré sur 20 ou moins.

Le sentiment de discrimination varie considérablement d'un immigré à l'autre, en fonction de différentes caractéristiques (graphique 3.14). Dans les pays européens, les immigrants en provenance de pays à revenu faible, ainsi que d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud, d'Amérique latine et des Caraïbes, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, sont beaucoup plus susceptibles d'avoir le sentiment d'appartenir à un groupe victime de discrimination. Les immigrants hommes, les chômeurs et ceux ne maîtrisant pas la langue du pays d'accueil sont également plus enclins à se déclarer victimes de discrimination.

Encadré 3.6. Tolérance et discrimination à l'égard des immigrés dans les pays européens (suite)

Graphique 3.13. Proportion d'immigrés déclarant appartenir à un groupe victime de discrimination, sélection de pays européens

Proportion d'immigrés de 15 ans et plus, résultats groupés pour les enquêtes menées entre 2004 et 2014

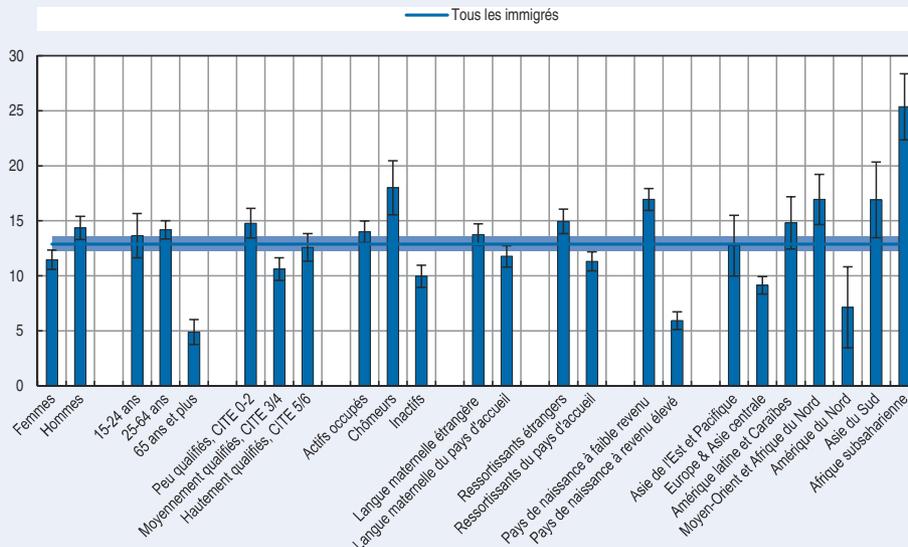


Note : La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple par pays. Le graphique illustre la proportion de la population immigrée qui : 1) a répondu par l'affirmative à la question « Est-ce que vous considérez appartenir à un groupe victime de discrimination dans ce pays ? », et 2) a aussi répondu par l'affirmative à la question « Quelles sont les raisons de cette discrimination ? Race/origine ethnique/nationalité ». Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'Enquête sociale européenne, 2004-14, www.europeansocialsurvey.org/.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675840>

Graphique 3.14. Proportion d'immigrés déclarant appartenir à un groupe victime de discrimination, selon diverses caractéristiques, sélection de pays européens

Proportion d'immigrés de 15 ans et plus, ventilation par sexe, âge, niveau d'études, situation au regard de l'emploi, nationalité, niveau de revenu et région du pays de naissance, résultats groupés pour les enquêtes conduites entre 2004 et 2014



Notes : Données agrégées pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, Israël, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède et la Suisse. Les données correspondent à la proportion de la population immigrée déclarant appartenir à un groupe victime de discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique ou la nationalité. Les intervalles d'erreur et la bande grise indiquent un intervalle de confiance de 90 %.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'Enquête sociale européenne, 2004-14, www.europeansocialsurvey.org/.

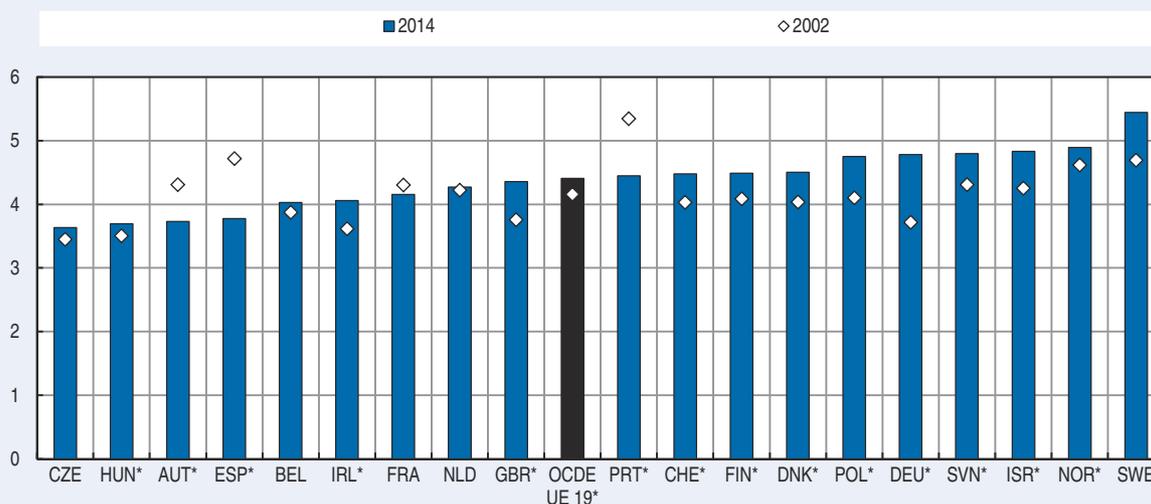
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675859>

Encadré 3.6. Tolérance et discrimination à l'égard des immigrants dans les pays européens (suite)

Le graphique 3.15 montre les scores moyens, sur une échelle de 11 points, concernant les réponses à la question « Dans l'ensemble, pensez-vous que les immigrants profitent plus de la société qu'ils n'y contribuent ou l'inverse ? », en faisant référence aux impôts, à la santé et à d'autres services. Plus le score est élevé, plus les mentalités à l'égard de l'immigration sont favorables. C'est en République tchèque, en Hongrie, en Autriche et en Espagne que l'on enregistre les mentalités les plus hostiles à l'égard des immigrants, et en Suède qu'elles sont les plus favorables. Il convient de noter que, si les mentalités à l'égard des immigrants sont globalement négatives dans la plupart des pays européens pour lesquels on dispose de données, elles sont toutefois devenues légèrement plus favorables entre 2002 et 2014. Néanmoins, cette période est antérieure à la crise européenne des migrants qui a débuté en 2015.

Graphique 3.15. La plupart des personnes nées dans le pays d'accueil et appartenant à l'UE considèrent que les immigrants profitent davantage de la société qu'ils n'y contribuent

Valeurs moyennes sur une échelle comprise entre 0 (Profitent plus) et 10 (Contribuent plus), 2002 et 2014



Notes : La question est formulée de la manière suivante : « La plupart des immigrants qui viennent s'installer ici travaillent et paient des impôts. Ils bénéficient aussi des services de santé et de protection sociale. Dans l'ensemble, pensez-vous que les immigrants profitent plus de la société qu'ils n'y contribuent ou l'inverse ? ». La moyenne de l'OCDE englobe 19 pays européens.* indique que l'écart entre les scores de 2014 et ceux de 2002 est statistiquement significatif à un niveau de confiance de 90 %.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les cycles 1 et 7 de l'Enquête sociale européenne, www.europeansocialsurvey.org/.

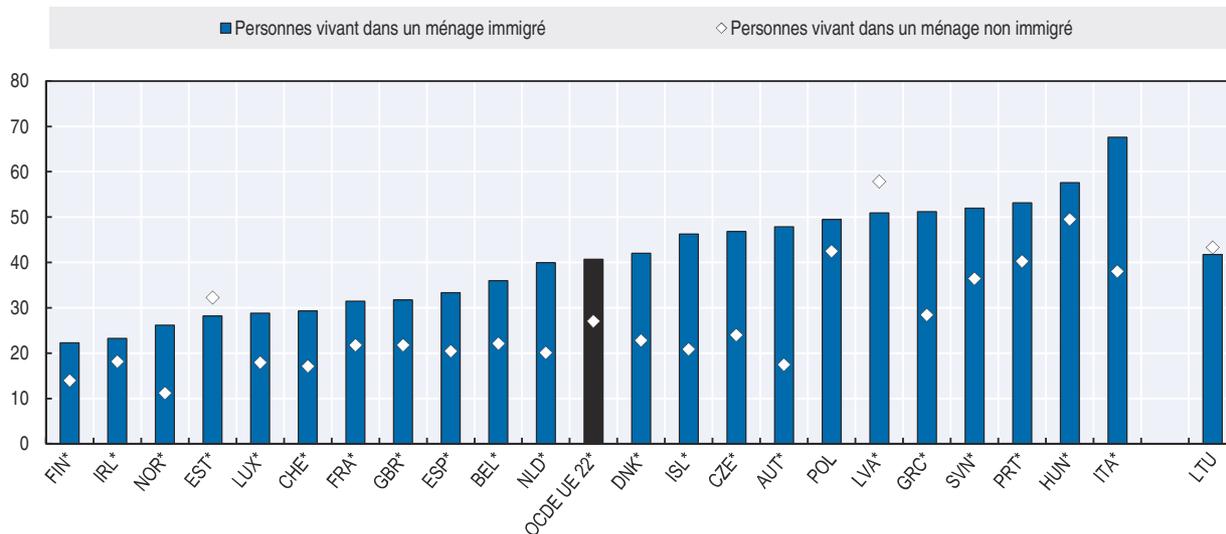
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675878>

Logement

Pour se sentir chez soi dans un nouveau pays, l'une des premières étapes consiste à trouver un logement convenable. En effet, un logement décent, en satisfaisant le besoin de base qu'ont tous les individus d'être à l'abri, fournit un refuge contre le monde extérieur, permet de développer un sentiment d'identité et d'appartenance – tant pour les personnes seules que pour les familles –, et offre à chacun un espace à soi (Bonney, 2007). En moyenne dans les pays de l'OCDE, 41 % des personnes vivant dans ménages immigrants habitent dans des **logements indécents et/ou surpeuplés**, contre 27 % pour celles appartenant à des ménages non immigrants (graphique 3.16).

Graphique 3.16. **Proportion de la population vivant dans des logements indécents et/ou surpeuplés, selon le statut du ménage au regard de l'immigration**

Proportion de la population totale, 2014



Notes : Le logement est considéré comme étant indécent s'il est trop sombre, s'il ne dispose pas de salle d'eau (salle de bains ou douche, toilette avec chasse d'eau) à l'usage exclusif du ménage, ou si son toit fuit. Un logement est considéré comme surpeuplé s'il comporte moins de pièces que la somme d'une pièce de vie, d'une chambre pour le couple responsable du logement (ou deux chambres si les personnes responsables du logement ne forment pas un couple), d'une chambre tous les deux adultes supplémentaires (personnes âgées de 18 ans et plus), et d'une chambre tous les deux enfants. Un ménage est considéré comme immigré si le chef de famille et son conjoint/ sa conjointe sont tous deux immigrés. * indique un écart statistiquement significatif entre les personnes vivant dans un ménage immigré et celles dans un ménage non immigré à 90 %. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple.

Source : Enquête de l'Union européenne sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC), 2014, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/overview>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675897>

Qualité de l'environnement

Les immigrés ayant, en moyenne, des revenus inférieurs à ceux des personnes dans le pays d'accueil, ils sont plus susceptibles de s'installer dans des quartiers où le coût du logement est moins cher et où la qualité de l'environnement est moins bonne. En moyenne dans 22 pays européens, une personne sur quatre vivant dans un ménage immigré déclare habiter dans une zone où les **conditions environnementales** sont mauvaises (c'est-à-dire une zone fortement exposée à la pollution sonore ou atmosphérique), contre une sur cinq pour les ménages non immigrés (graphique 3.17).

Sécurité personnelle

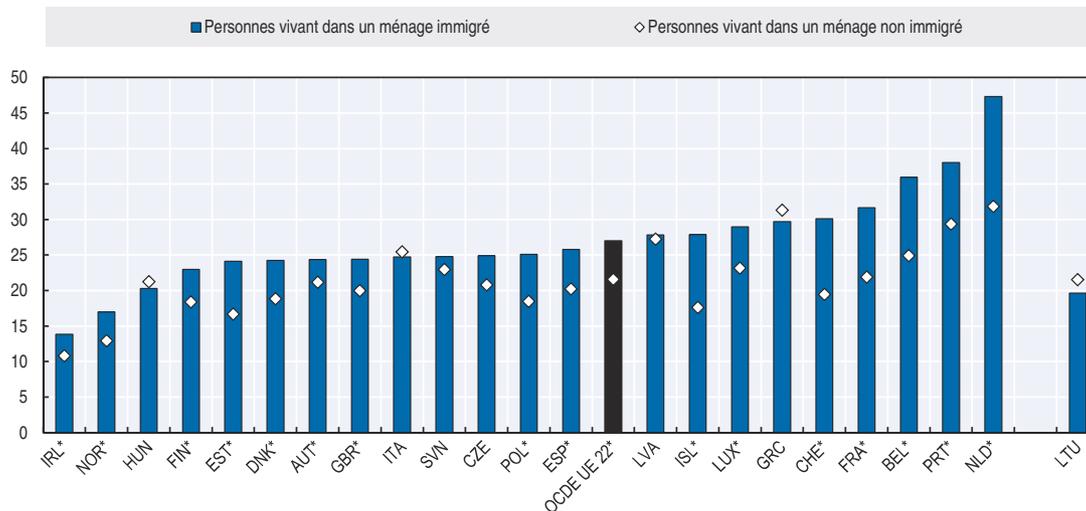
Dans 24 pays européens, les immigrés ne sont que légèrement moins susceptibles que les personnes nées dans le pays hôte de **déclarer se sentir en sécurité** là où ils résident (graphique 3.18). Les pays d'Europe de l'Est (Lettonie, Estonie, République slovaque et Pologne) sont ceux où l'écart entre les deux populations est le plus marqué, puisque la proportion d'immigrés déclarant ne pas se sentir en sécurité est supérieure d'au moins 12 points de pourcentage au reste de la population.

Engagement civique et gouvernance

Il est particulièrement important de comprendre le vécu des immigrés en matière d'engagement civique et de gouvernance, car ils sont souvent exclus de certaines formes d'expression civique (comme le vote) ou de certains services publics (comme les soins de

Graphique 3.17. Proportion de personnes exposées à de mauvaises conditions environnementales, selon le statut du ménage au regard de l'immigration

Proportion de la population déclarant vivre dans un logement offrant de mauvaises conditions environnementales, 2014



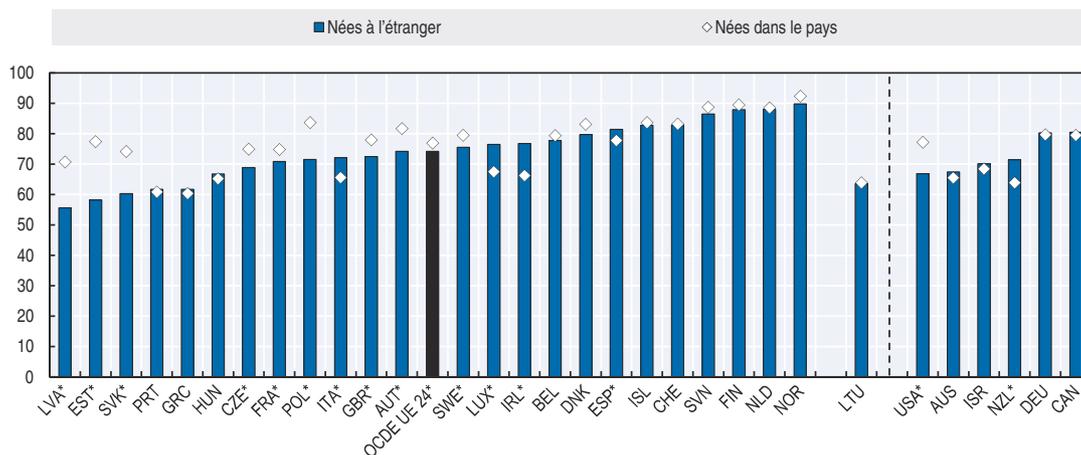
Notes : Les conditions environnementales sont évaluées en interrogeant les ménages pour déterminer s'ils rencontrent l'un des problèmes suivants : 1) trop de bruit provenant des voisins ou de l'extérieur (circulation, commerce, usine, etc.) ; ou 2) pollution, saleté ou autres problèmes environnementaux (fumée, poussière, odeurs désagréables ou eau polluée). Un ménage est considéré comme immigré si le chef de famille et son conjoint/sa conjointe sont tous deux immigrés. * désigne un écart statistiquement significatif entre les personnes vivant dans un ménage immigré et celles dans un ménage non immigré selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'Enquête EU-SILC de 2014, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/overview>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675916>

Graphique 3.18. Sentiment de sécurité la nuit en marchant seul dans la rue, selon le lieu de naissance

Proportion de personnes de 16 ans et plus déclarant se sentir en sécurité quand elles marchent seules la nuit dans leur quartier, vers 2013



Notes : Les données de l'enquête EU-SILC (partie gauche du graphique) montrent la proportion de personnes ayant répondu « vraiment en sécurité » ou « relativement en sécurité » à la question : « Vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul(e) dans votre quartier la nuit ? ». Les données relatives à l'Allemagne et aux pays non européens (partie droite du graphique) correspondent aux personnes ayant répondu par l'affirmative à la question : « Vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul(e) dans la ville ou le quartier où vous habitez ? ». Compte tenu de la formulation différente des questions, les données de l'enquête EU-SILC et du sondage Gallup World Poll ne sont pas directement comparables. * désigne un écart statistiquement significatif entre la population immigrée et des personnes nées dans le pays hôte selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple.

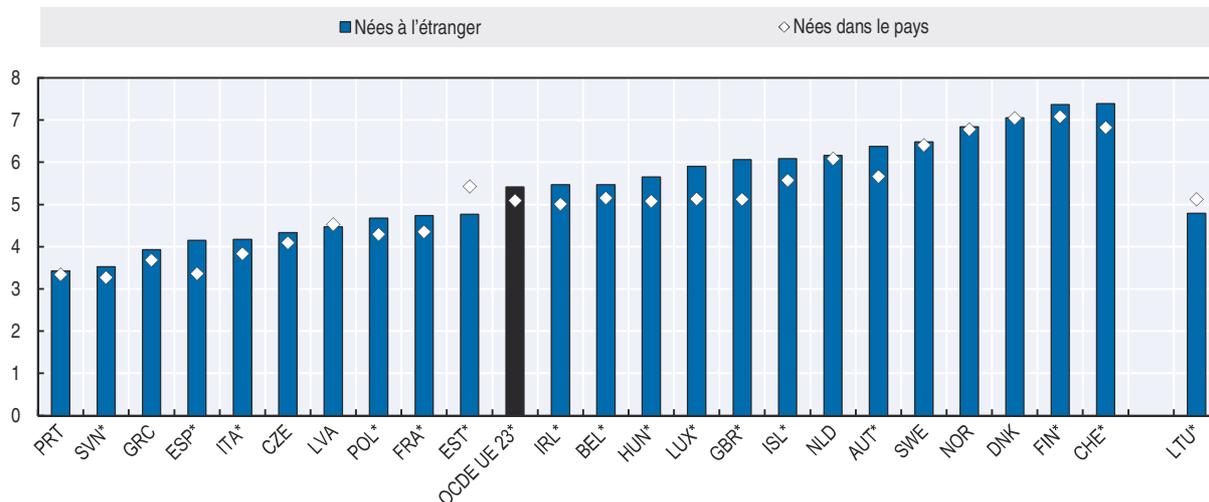
Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'enquête EU-SILC de 2013, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/overview> et le sondage Gallup World Poll (2008-2015), www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675935>

santé), en raison de leur situation au regard de la loi (citoyenneté ou type de permis de séjour par exemple) et de leur aptitude à s'adapter aux formalités et procédures administratives. Dans les 23 pays européens membres de l'OCDE pour lesquels on dispose de données suffisantes, les immigrés sont généralement plus susceptibles que les personnes nées dans le pays hôte d'avoir **confiance dans le système politique** (graphique 3.19). Divers facteurs peuvent expliquer le niveau de confiance légèrement plus élevé des immigrés, y compris la comparaison avec la situation en vigueur dans leur pays d'origine¹⁴.

Graphique 3.19. Confiance dans le système politique, selon le lieu de naissance

Valeurs moyennes sur une échelle de 0 à 10, 2013



Notes : La question posée dans l'EU-SILC est la suivante : « Quel est votre niveau de confiance à l'égard du système politique ? Veuillez répondre selon une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une confiance nulle et 10 correspond à une confiance totale ». La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple. * désigne un écart statistiquement significatif entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays d'accueil selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'enquête EU-SILC de 2013, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/overview>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675954>

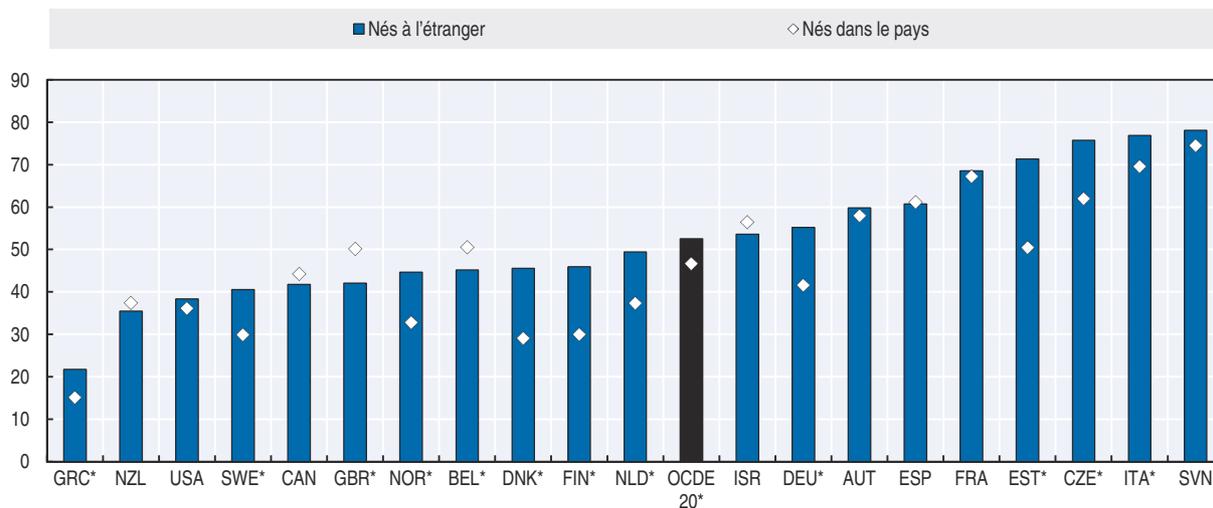
Dans la mesure où les immigrés peuvent se heurter à divers obstacles d'ordre juridique et social pour participer à la vie civique et politique dans leur pays de résidence, ils peuvent se sentir moins à même d'influencer les politiques et les mesures prises par les pouvoirs publics. Le graphique 3.20 montre la proportion de personnes qui sont d'accord avec cette déclaration : « Les personnes comme moi **n'ont pas leur mot à dire en ce qui concerne l'action publique** ». En moyenne dans les 21 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, les immigrés sont plus nombreux que les personnes nées dans le pays hôte à considérer ne pas avoir leur mot à dire quant à l'action du gouvernement. Néanmoins, on observe d'importantes variations d'un pays à l'autre. Les pays où les immigrés ont généralement moins le sentiment que le reste de la population d'avoir leur mot à dire quant aux décisions du gouvernement sont les suivants : Italie, République tchèque, Estonie, Allemagne, Pays-Bas, Finlande, Danemark, Norvège, Suède et Grèce.

Bien-être subjectif

L'influence potentielle ou effective de la migration impacte le ressenti des individus quant à leur existence via différents facteurs, y compris la facilité ou la difficulté du processus de migration en lui-même, la conformité de la situation rencontrée dans le pays d'accueil par rapport aux attentes des personnes avant l'émigration, et l'évolution de la

Graphique 3.20. Avoir son mot à dire concernant l'action des pouvoirs publics, selon le lieu de naissance

Proportion d'adultes qui considèrent ne pas avoir son mot à dire concernant l'action publique, 2012-15



Notes : Les données correspondent à la proportion de personnes qui sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec cette déclaration : « Les personnes comme moi n'ont pas leur mot à dire en ce qui concerne l'action publique ». Les données relatives au Royaume-Uni sont limitées à l'Angleterre et à l'Irlande du Nord ; les données relatives à la Belgique portent uniquement sur la Flandre. Dernière année disponible : 2012-2016 pour la Grèce, Israël, la Nouvelle-Zélande et la Slovénie ; 2008-2013 pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède. Les adultes sont définis comme les personnes âgées de 16 à 65 ans. * désigne un écart statistiquement significatif entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays hôte selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675973>

situation des immigrés et de leurs aspirations au fil du temps¹⁵. Dans la plupart des pays européens, la **satisfaction à l'égard de la vie** des immigrés est inférieure à celle des personnes nées dans le pays d'accueil, les écarts les plus marqués étant enregistrés en Estonie, en Autriche, en Pologne, en Islande, en Lituanie, au Danemark et en Slovénie. Toutefois, en dehors de l'Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis, on ne constate pas de différence significative en termes de satisfaction à l'égard de la vie entre ces deux populations (graphique 3.21).

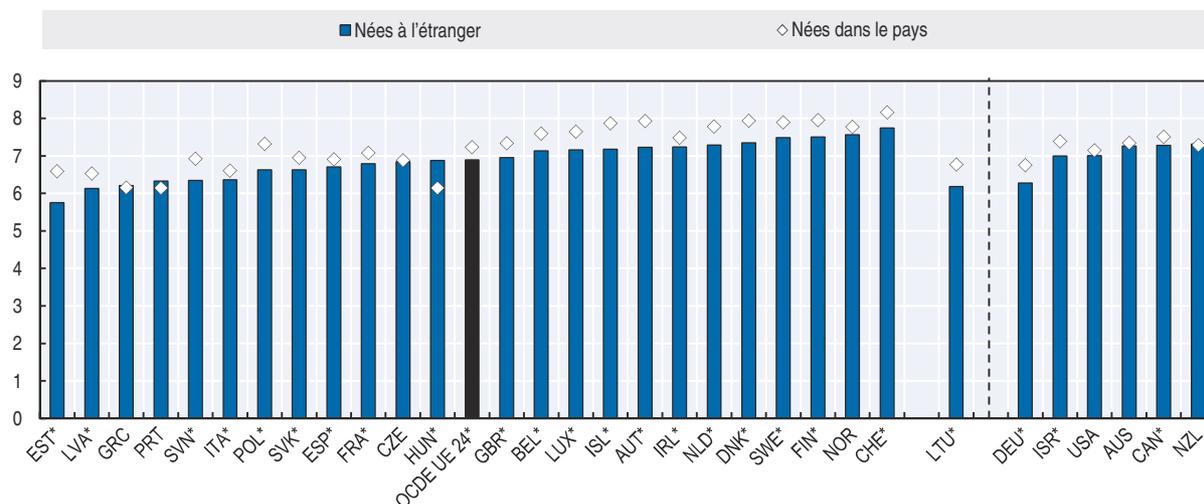
Les déterminants de la satisfaction à l'égard de la vie sont complexes, et les écarts dans les niveaux de satisfaction exprimés par la population immigrée dans les différents pays tiennent probablement à la composition de la population immigrée du pays en termes de niveau d'études, de pays d'origine, de situation au regard de l'emploi, de motifs d'émigration et des conditions en vigueur dans le pays de résidence. Par exemple, les données issues du sondage Gallup World Poll indiquent que le niveau de revenu du pays d'origine est un facteur clé pour déterminer si les immigrés sont plus satisfaits de leur existence que les personnes restées dans leur pays d'origine (encadré 3.7).

Les indicateurs relatifs aux **émotions positives et négatives** (ou affects) des personnes fournissent des informations complémentaires sur le ressenti qu'ont les individus de leur vie. Par ailleurs, ils sont particulièrement précieux pour les immigrés étant donné qu'ils peuvent être exposés à divers facteurs de stress tout au long de leur migration et de leur intégration (encadré 3.4). Dans la plupart des pays européens pour lesquels des données sont disponibles, les immigrés sont généralement plus susceptibles de déclarer s'être sentis découragés ou déprimés tout le temps ou la plupart du temps au cours des 4 semaines

précédentes (9 % des immigrés, contre 7 % des personnes nées dans le pays d'accueil en moyenne dans 24 pays, graphique 3.23). Les pays affichant la plus forte proportion d'immigrés déclarant se sentir découragés ou déprimés – Portugal, Grèce, France et République tchèque – enregistrent aussi souvent un niveau élevé de personnes nées dans le pays hôte et faisant état d'émotions comparables. On constate des écarts très importants entre les deux populations en Autriche, en Estonie, en Norvège, en Suède, en Pologne et en Finlande, où les immigrés sont près de deux fois plus nombreux que le reste de la population à déclarer se sentir découragés ou déprimés.

Graphique 3.21. **Satisfaction à l'égard de la vie, selon le lieu de naissance**

Personnes âgées de 16 ans et plus, valeurs moyennes sur une échelle de 0 à 10, vers 2013



Notes : L'enquête EU-SILC (partie gauche du graphique) pose la question suivante : « Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction actuelle à l'égard de votre vie ? Où 0 correspond à la réponse « pas du tout satisfait » et 10 « tout à fait satisfait ». Le sondage Gallup World Poll (partie droite du graphique) pose la question suivante : « Veuillez imaginer une échelle comportant des barreaux numérotés de 0 à 10, 10 correspondant à la meilleure vie possible pour vous et 0 à la pire vie possible. Sur quel barreau de l'échelle est-ce que vous vous tenez aujourd'hui, dans l'hypothèse où plus vous vous situez sur un barreau élevé, plus vous êtes satisfait de votre vie, et inversement ? Quel est le barreau qui correspond le mieux à votre ressenti actuel ? ». Compte tenu de la formulation différente des questions, les données de l'enquête EU-SILC et du sondage Gallup World Poll ne sont pas directement comparables. * désigne un écart statistiquement significatif entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays hôte selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'enquête EU-SILC de 2013, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/overview> et le sondage Gallup World Poll (2008-2015), www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675992>

Encadré 3.7. Comparer la satisfaction à l'égard de la vie des immigrés à celle des populations présentant les mêmes caractéristiques restées dans le pays d'origine

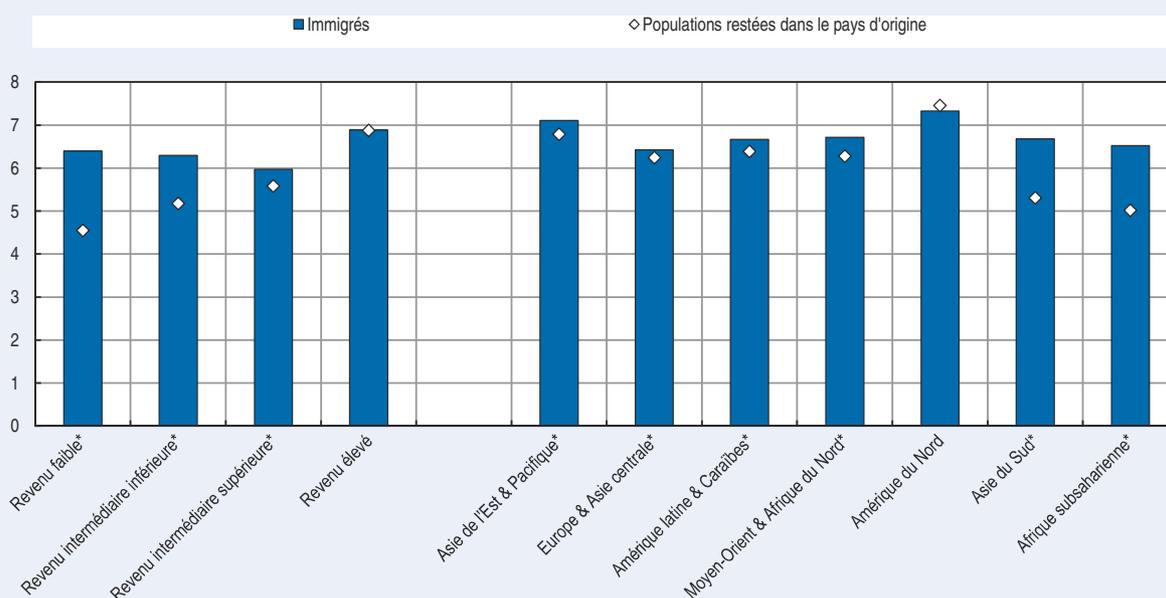
Si les immigrés sont généralement moins satisfaits de leur existence que les personnes nées dans le pays d'accueil, il est intéressant d'étudier comment se situent les immigrés par rapport à ceux qui sont restés vivre dans leur pays d'origine. À partir de données extraites du sondage Gallup World Poll, le graphique 3.22 présente la satisfaction à l'égard de la vie d'un échantillon d'immigrés de tous les pays de l'OCDE, répartis en fonction du niveau de revenu et de la région de naissance, comparée à celle d'un échantillon correspondant de personnes restées dans leur pays d'origine (présentant les mêmes caractéristiques en termes de sexe, d'âge, de niveau d'études, de pays d'origine, de convictions religieuses et d'année de participation à l'enquête). Dans l'ensemble, les immigrés des pays à faible revenu et d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud sont ceux qui enregistrent la plus forte progression de la satisfaction à l'égard de la vie par rapport aux populations correspondantes restées dans ces régions, tandis que les

Encadré 3.7. Comparer la satisfaction à l'égard de la vie des immigrants à celle des populations présentant les mêmes caractéristiques restées dans le pays d'origine (suite)

Immigrés en provenance de pays à revenus élevés et d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie centrale ont un niveau de satisfaction à l'égard de la vie très similaire à celui des populations correspondantes restées dans leur pays d'origine. Ces résultats corroborent les conclusions déjà formulées selon lesquelles l'écart de niveau de revenu entre le pays d'origine et le pays d'accueil des immigrants exerce une forte influence sur l'évolution de la satisfaction à l'égard de la vie des immigrants, par comparaison avec leurs homologues restés dans le pays d'origine (OIM, 2013 ; Hendriks, 2015).

Graphique 3.22. Satisfaction à l'égard de la vie des immigrants et des populations présentant les mêmes caractéristiques restées dans le pays d'origine, selon le niveau de revenu et la région du pays d'origine

Valeurs moyennes sur une échelle de 0 à 10, 2006-15



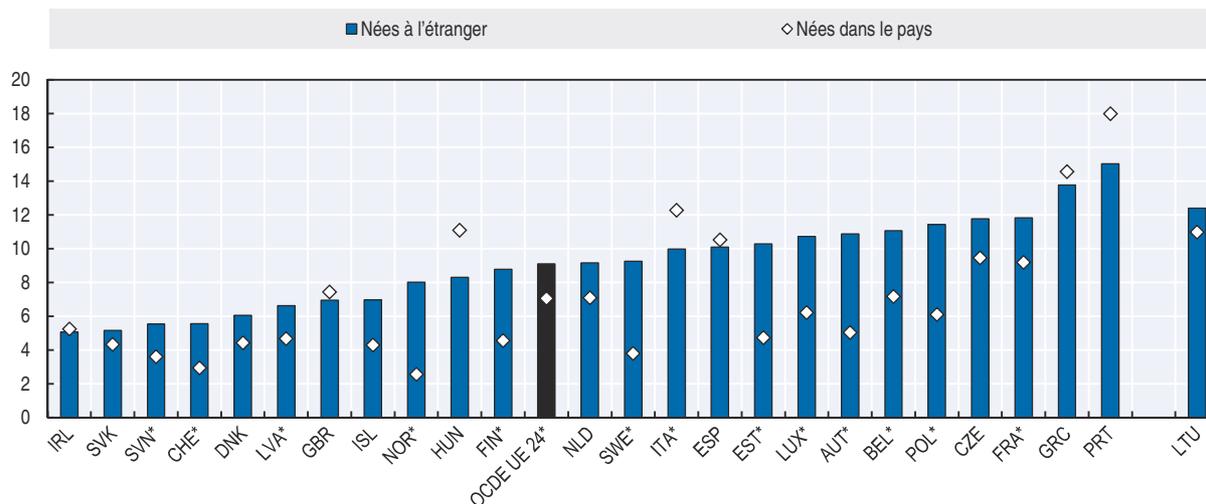
Notes : Les populations correspondantes restées dans le pays d'origine sont sélectionnées au moyen de la méthode d'appariement sur scores de propension. Il s'agit des personnes restées dans le pays d'origine et présentant les mêmes caractéristiques en termes de sexe, d'âge, de niveau d'études, de pays d'origine, de convictions religieuses et d'année de participation à l'enquête. Les résultats sont fondés sur l'analyse des données regroupées sur 2006-15 et pour tous les immigrants résidants dans un pays de l'OCDE. * indique un écart statistiquement significatif entre les immigrants et les populations correspondantes restées dans le pays d'origine à un niveau de confiance de 90 %.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur le sondage Gallup World Poll, www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933676011>

Graphique 3.23. **Personnes déclarant se sentir découragées ou déprimées, selon le lieu de naissance**

Proportion de personnes âgées de 16 ans et plus, 2013



Notes : Les données correspondent à la proportion de personnes ayant répondu « tout le temps » ou « la plupart du temps » à la question : « Au cours des quatre dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti(e) découragé(e) ou déprimé(e) ? ». La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple. * désigne un écart statistiquement significatif entre la population immigrée et les personnes nées dans le pays d'accueil selon l'analyse des intervalles de confiance à 90 %.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'enquête EU-SILC de 2013, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/overview>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933676030>

Travaux statistiques à venir pour mesurer le bien-être des immigrés

Les migrations figurent désormais au premier rang des préoccupations de la communauté internationale. Des indicateurs plus performants du bien-être des immigrés sont indispensables pour soutenir les efforts déployés par les pouvoirs publics en vue d'assurer l'intégration de ces populations, de répondre à leurs besoins et de mettre à profit leurs capacités. Il s'agit aussi d'une ambition qui figure au premier plan des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, selon lesquels les pays s'engagent à coopérer pour faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable (Cible 10.7), et à prendre en compte les besoins des travailleurs immigrés (et d'autres catégories de population) au regard de la croissance économique et du travail décent (Objectif 8). Le statut au regard de l'immigration est également l'un des multiples sous-domaines à prendre en compte pour la ventilation des indicateurs relatifs aux ODD, selon l'Objectif 17 (Nations Unies, 2015).

La mesure des résultats en matière de bien-être selon le statut au regard de l'immigration est une véritable gageure pour les statistiques officielles. Il est en effet très difficile d'obtenir des informations précises et détaillées sur les flux entrants et sortants de migrants, et de définir et mesurer le stock d'immigrés dans un pays donné. Il est encore plus ardu de comprendre ce qui arrive aux immigrés une fois arrivés dans leur pays d'accueil, et comment les différents facteurs qui influent sur leur bien-être évoluent au fil du temps et diffèrent de ceux d'autres catégories de population (ou entre différentes catégories d'immigrés). Si les sources de données administratives sont importantes pour comprendre les flux et les stocks migratoires, elles ne peuvent généralement fournir ni un volume de données suffisant ni le niveau de détail nécessaire pour comprendre les résultats et les déterminants du bien-être. Les enquêtes réalisées auprès des ménages

constituent donc l'instrument le plus adapté pour mesurer les résultats en termes de bien-être au regard de différentes dimensions, mais elles sont souvent mal adaptées à l'évaluation des résultats de la population immigrée, pour les raisons examinées ci-après. Ainsi, un certain nombre d'actions prioritaires à mener sur le plan statistique se dégagent :

- L'un des obstacles les plus sérieux à la mesure des résultats des immigrés en matière de bien-être, ainsi qu'à la compréhension de l'influence exercée par différents facteurs et différentes caractéristiques sur ces résultats, concerne la petite taille des échantillons d'immigrés dans la plupart des enquêtes. Étant donné que les immigrés représentent généralement une faible part de la population des pays de l'OCDE et qu'ils sont souvent concernés par la ségrégation géographique, un plan d'échantillonnage adapté à la population globale peut être insuffisant pour réunir des informations sur les groupes d'immigrés. En adaptant la méthodologie utilisée pour les enquêtes existantes, par exemple en revoyant à la hausse le nombre de personnes enquêtées, les échantillons portant sur les immigrés seront plus représentatifs (Šteinbuka, 2009). Il faudra aussi envisager d'améliorer la conception des enquêtes pour réduire les taux de non-réponse. L'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EU-LFS) et l'Enquête de l'Union européenne sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC) incluent désormais des modules ad hoc sur les résultats enregistrés par les immigrés ces dernières années. Ces expériences peuvent étayer les améliorations apportées à la mesure des résultats des immigrés dans d'autres enquêtes et pour d'autres pays.
- Pour répondre au besoin de données plus détaillées sur les résultats des immigrés, il faudra également inclure dans les enquêtes des questions supplémentaires permettant d'identifier différents sous-groupes. Outre les variables démographiques et socioéconomiques importantes généralement incluses dans les enquêtes réalisées auprès des ménages (âge, sexe, niveau d'études), il faudrait envisager la possibilité d'ajouter des questions spécialement ciblées sur les immigrés, portant notamment sur le pays de naissance, la durée du séjour et les motifs de l'émigration. L'expérience des pays qui utilisent déjà ces variables – par exemple, à compter de 2017, l'enquête allemande sur la population active comprendra une question sur les motifs de l'émigration – pourrait être utile aux autres pays.
- Dans les cas où il serait simplement trop difficile de modifier la méthodologie d'une enquête existante, et sous réserve des ressources disponibles, il pourrait être envisagé de mettre au point une enquête spéciale ciblée sur les immigrés, comme l'a fait l'Italie avec l'enquête sur les conditions sociales et l'intégration des citoyens étrangers menée par l'office statistique national, Istat.
- Des efforts particuliers s'imposent pour veiller à ce que les collectes de données couvrent les immigrés les plus vulnérables, particulièrement ceux qui ne sont pas pris en compte dans les enquêtes traditionnelles réalisées auprès des ménages. Certains pays ont accompli des progrès pour cibler certaines catégories d'immigrés susceptibles d'être plus exposés à de mauvais résultats en matière de bien-être : c'est le cas de l'Australie avec l'enquête *Building a New Life in Australia*, qui porte sur le vécu des immigrés pour raisons humanitaires arrivés récemment dans le pays. Des stratégies encore plus novatrices seront nécessaires pour recenser les immigrés qui ne sont généralement pas couverts par les sources officielles, comme les immigrés sans papiers et en situation irrégulière, les personnes victimes de la traite des êtres humains, les réfugiés et les demandeurs d'asile, ainsi que les personnes concernées par les migrations de courte durée et pendulaires. Le

groupe de travail de Suitland de la Conférence des statisticiens européens a commencé à travailler au recensement de ces immigrés (CEE-ONU, 2012), mais les capacités des offices statistiques nationaux pourraient être insuffisantes pour élaborer et mettre en œuvre des enquêtes visant à recueillir des informations sur le bien-être de ces groupes.

- Un volume plus conséquent de données longitudinales est nécessaire pour comprendre l'évolution à long terme de différentes dimensions du bien-être des immigrés. Il faut donc, lorsque c'est possible, réaliser davantage d'enquêtes longitudinales nationales sur les résultats des immigrés, et déployer des efforts pour harmoniser les enquêtes nationales afin de faciliter les comparaisons des données à long terme entre les pays. De nombreux pays ont désormais l'expérience des enquêtes longitudinales sur les immigrés, comme l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France et la Nouvelle-Zélande. Les initiatives menées en vue de recenser les meilleures pratiques et de confronter les expériences nationales pourraient aider les offices statistiques à mener ces enquêtes régulièrement, de manière à permettre les comparaisons internationales.

On manque encore de données officielles harmonisées et détaillées dans certaines dimensions clés du bien-être des immigrés. Si les données relatives à l'emploi et à l'éducation (et, dans une moindre mesure, au revenu et à la santé) permettent d'analyser un éventail assez large de résultats des immigrés, il n'existe pas de données officielles comparables au niveau international pour évaluer les dimensions relatives à l'état de santé, la sécurité personnelle, l'engagement civique et la gouvernance, la qualité de l'environnement, les liens sociaux ou le bien-être subjectif. Dans certaines de ces dimensions (liens sociaux ou bien-être subjectif par exemple), cette pénurie de données reflète un manque plus général d'indicateurs, mais dans d'autres (santé ou sécurité personnelle), elle est le fruit de l'utilisation de variables inadaptées ou non harmonisées pour recenser les immigrés dans les sources de données. Des efforts sont donc nécessaires pour améliorer la disponibilité de données officielles harmonisées et détaillées dans ces domaines.

Notes

1. Les enquêtes de l'Eurobaromètre montrent que la part de la population inquiète par l'immigration augmente de manière continue depuis 2013, et qu'elle s'est même accrue de 20 points de pourcentage entre le printemps et l'automne 2015, date à laquelle le sujet de l'immigration s'est imposé comme la préoccupation première des Européens devant le terrorisme, la situation économique, le chômage et la criminalité (CE, 2015).
2. Pour un aperçu des travaux que l'OCDE consacre aux migrations, consultez le site : www.oecd.org/migration-insights/. La publication *Trouver ses marques : Les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrés* (OCDE, 2012 ; OCDE/UE, 2015), plus particulièrement, examine un éventail de résultats concernant les immigrés et leurs enfants au regard de certaines des dimensions du cadre de *Comment va la vie ?*, comme le marché du travail, la qualité des emplois, l'éducation, les revenus, le logement, la santé, l'engagement civique et la cohésion sociale. Ces dimensions correspondent au cadre européen des « indicateurs de Saragosse » portant sur l'intégration des immigrés (CE, 2013).
3. Dans de précédents travaux, l'OCDE a défini six catégories de migrations définitives : 1) migrations de travail ; 2) familles accompagnant les travailleurs ; 3) regroupement familial ; 4) migrations pour raisons humanitaires ; 5) libre circulation (par exemple à l'intérieur de l'Union européenne) ; et 6) « autres », qui comprend les retraités, les personnes disposant de ressources suffisantes, l'immigration fondée sur l'ascendance et d'autres types de migrations non inclus dans les autres catégories (Fron et al., 2008). En 2015, les catégories qui ont enregistré le plus grand nombre d'entrées de nouveaux immigrés dans les pays de l'OCDE sont le regroupement familial (32 % de tous les immigrés) et la libre circulation (32.6 %). Le tiers restant se divise entre les migrations de travail (11.2 %), les migrations pour raisons humanitaires (12.8%), les familles accompagnant les travailleurs (6.6%) et les « autres » (5.2 %, OCDE, 2017a). Par ailleurs, il existe de nombreuses catégories de

migrations temporaires, comme les travailleurs saisonniers, les mutations à l'intérieur d'une même entreprise, les vacanciers actifs et les étudiants internationaux (OCDE, 2016a).

4. Les recensements ou registres administratifs qui contiennent les informations les plus détaillées sur les immigrés en termes de pays de provenance, de motif d'émigration et de variables démographiques clés, ne comportent souvent aucune information sur les résultats en matière de bien-être au-delà du revenu, de la situation au regard de l'emploi et de l'éducation. Certains pays de l'OCDE, comme l'Australie et le Canada, utilisent des séries de données intégrées qui établissent un lien entre les données administratives et celles issues des recensements ou d'autres enquêtes, comme l'ACMID (*Australian Census and Migrants Integrated Dataset*) de 2011 en Australie, la base de données australienne PITMID (*Personal Income Tax and Migrants Integrated Dataset*) ou la Base de données longitudinales sur l'immigration au Canada (qui croise les données issues des dossiers administratifs sur la citoyenneté et l'immigration et celles extraites des registres fiscaux de l'Agence du revenu du Canada). Ces stratégies pourraient fournir des informations détaillées sur les résultats des immigrés, mais elles ne sont pas utilisées dans la majorité des pays de l'OCDE et ne couvrent actuellement qu'un éventail limité de résultats.
5. Il est très difficile d'estimer l'ampleur de la population immigrée sans papiers ou en situation irrégulière, et aucune méthodologie standard n'existe. Pour autant, la fourchette d'estimations est comprise entre 0.4 %-0.8 % de la population totale pour l'Union européenne (CLANDESTINO, 2009) et 3.5 % aux États-Unis (Pew Research Center, 2016).
6. Quelques exemples d'enquêtes : l'enquête réalisée en 1987 dans le cadre d'un projet sur l'immigration mexicaine, qui interrogeait des personnes ayant émigré et d'autres restées dans leur pays d'origine aux États-Unis et au Mexique (Massey et al., 1987) ; l'enquête REMUAO de 1993 qui portait sur 8 pays de départ et de destination en Afrique ; l'enquête sur les Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux réalisée entre 1994 et 1999 et couvrant 5 pays de départ en Afrique et 3 pays de destination en Europe (CE, 2000) ; et le projet de recherche MAFE lancé en 2008 sur les migrations entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe (www.mafeproject.com).
7. Exemples : enquête LSIA (*Longitudinal Survey of Migrants to Australia*), lancée en 1994 et réitérée en 2000 et en 2004 ; enquête BNLA (*Building a New Life in Australia*), lancée en 2013 et ciblée sur les immigrés pour raisons humanitaires ; Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, lancée en 2001 ; enquête *New Migrant Survey* aux États-Unis, lancée en 2003 ; enquête LisNZ (*Longitudinal Immigration Survey: New Zealand*), lancée en Nouvelle-Zélande en 2004 ; et enquête ELIPA (Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants) en France, lancée en 2010.
8. En général, il existe trois façons de recenser la population immigrée d'un pays. Ainsi, un immigré peut être : 1) une personne née dans un pays différent de celui où elle réside habituellement ; 2) une personne dont la nationalité est différente de celle du pays où elle réside habituellement ; ou 3) une personne qui change de pays de résidence habituelle pour une période d'au moins un an, ce qui signifie que son pays de destination devient son pays de résidence habituelle. Chacune de ces approches présente des avantages et des inconvénients : par exemple, la définition des immigrés comme des personnes nées à l'étranger est cohérente et objective, mais elle considère comme immigrées des personnes nées à l'étranger qui sont tout de même ressortissantes du pays dans lequel elles résident (comme les enfants nés du personnel des forces armées en poste à l'étranger). La définition des immigrés comme des non ressortissants exclut les personnes ayant changé de pays de résidence et acquis la nationalité de leur pays d'accueil. Les personnes peuvent aussi faire état de nationalités en fonction de leur affiliation culturelle plutôt que de leur situation au regard de la loi. La troisième définition (qui correspond à la définition des Nations Unies concernant l'immigration définitive) pose problème dans le sens où les intentions des personnes concernant la durée de leur séjour dans un pays peuvent changer.
9. La publication « Trouver ses marques » de 2015 s'appuyait sur la définition de la pauvreté d'Eurostat, plutôt que sur la définition de l'OCDE fondée sur un revenu du ménage inférieur à 50 % du revenu médian national.
10. L'inadéquation des compétences est une problématique complexe, étant donné qu'il est très difficile de comparer des diplômes et l'expérience professionnelle entre différents pays. La maîtrise de la langue du pays d'accueil est aussi un facteur clé, dans la mesure où les compétences et les qualifications des immigrés qui ne parlent pas couramment la langue du pays sont moins transférables et moins utiles aux yeux des employeurs.
11. À titre de comparaison, l'écart entre les pays de l'OCDE les moins performants et les pays les plus performants au regard de l'évaluation globale en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences s'établissait à 125 points en 2015 (voir l'annexe en ligne qui présente les données étayant les chapitres 1 et 5 de la présente publication, www.oecd-ilibrary.org/economics/comment-va-la-vie-2017_how_life-2017-en).

12. Les facteurs qui entrent en compte ne sont pas clairs. Les disparités entre les immigrés et les personnes nées dans le pays hôte peuvent varier selon les différentes dimensions de la santé considérées, ainsi qu'en fonction du sexe ou du pays de résidence. Par ailleurs, les analyses statistiques peuvent présenter un biais à la baisse, car elles ne prennent pas en compte les immigrés malades qui retournent dans leur pays d'origine (Neuman, 2014).
13. En l'absence de microdonnées relatives à l'Allemagne dans l'enquête EU-SILC, il n'a pas été possible de procéder à une ventilation selon le statut au regard de l'immigration en s'appuyant sur les données issues de l'enquête EU-SILC.
14. Les personnes affichant une certaine défiance vis-à-vis du gouvernement de leur pays de naissance sont plus susceptibles de décider d'émigrer (Nikolova et Graham, 2015). Les réfugiés politiques, en particulier, peuvent avoir fui une situation de violence et d'oppression cautionnée par l'État et être arrivés dans leur pays d'accueil dans l'espoir d'accéder à une plus grande liberté civique et de bénéficier de droits démocratiques, défendus par un gouvernement compétent.
15. Rares sont les enquêtes qui permettent d'étudier la complexité du bien-être subjectif des immigrés en détail, mais il existe des exceptions. Par exemple, l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada pose une série de questions sur le ressenti des immigrés une fois installés dans leur pays d'accueil. Or la vaste majorité des répondants considèrent que, malgré de nombreux obstacles à surmonter (notamment pour trouver un emploi convenable et apprendre une nouvelle langue), leur qualité de vie s'est améliorée grâce à leur émigration et qu'ils reprendraient la même décision si c'était à refaire (Statistique Canada, 2007).

Références

- Banque mondiale (2017), « Migration and remittances: Recent developments and outlook special topic: Global compact on migration », *Migration and Development Briefs*, No. 27 (avril 2017), <http://pubdocs.worldbank.org/en/992371492706371662/MigrationandDevelopmentBrief27.pdf>.
- Beauchemin, C. et A. González-Ferrer (2011), « Sampling international migrants with origin-based snowballing method: New evidence on biases and limitations », *Demographic Research*, Vol. 2, pp. 103-134.
- Bhugra, D. et al. (2011), « WPA guidance on mental health and mental health care in migrants », *World Psychiatry*, Vol. 10, No. 1, pp. 2-10.
- Bodvarsson, Ö.B. et H. Van den Berg (2013), *The Economics of Immigration: Theory and Policy*, Springer Verlag, New York.
- Bonnefoy, X. (2007), « Inadequate housing and health: An overview », *International Journal of Environment and Pollution*, Vol. 30, No. 3-4, pp. 411-429, <http://dx.doi.org/10.1504/IJEP.2007.014819>.
- Borjas, G. (1987), « Self-selection and the earnings of migrants », *American Economic Review*, Vol. 77, pp. 531-553.
- Brücker et al. (2017), « Forced migration, arrival in Germany, and first steps toward integration », Brief Analyses of the Migration, Integration and Asylum Research Centre of the Federal Office for Migration and Refugees, No. 5/2016, www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/EN/Publikationen/Kurzanalysen/kurzanalyse5_iab-bamf-soep-befragung-gefluechtete.pdf?__blob=publicationFile.
- Bryant, J. et P. Merwood (2008), « Reasons for Migrating and Settlement Outcomes: Evidence from the Longitudinal Immigration Survey New Zealand », *Labour, Employment and Work in New Zealand 2008*, Victoria University, Nouvelle-Zélande, <https://ojs.victoria.ac.nz/LEW/article/view/1628>.
- CE (Commission européenne, 2015), « L'Opinion publique dans l'Union européenne », *Eurobaromètre standard*, No. 84, Automne, <https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/ResultDoc/download/DocumentKy/70152>. <http://ec.europa.eu/COMFrontOffice/publicopinion/index.cfm/Survey/getSurveyDetail/instruments/STANDARD/surveyKy/2098>.
- CE (Commission européenne, 2013), *Using EU Indicators of Migrant Integration: Final Report for Directorate-General for Home Affairs*, <https://ec.europa.eu/migrant-integration/index.cfm?action=media.download&uuid=FC375682-95DF-1B86-CF670D84CA41C2D6>.
- CE (Commission européenne, 2000), « Push and Pull Factors of International Migration: A comparative Report », www.nidi.nl/shared/content/output/2000/eurostat-2000-theme1-pushpull.pdf.
- CEE-ONU (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe) (2012), « Measuring hard-to-count migrant populations: Importance, definitions, and categories », Conférence des statisticiens

- européens, Groupe d'experts sur les statistiques des migrations internationales, *Working Paper*, No. 9, www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/ge.10/2012/WP_9_UNECE.pdf.
- Chen, M., C. Lin et G. Lien (2011), « Modelling job stress as a mediating role in predicting turnover intention », *The Service Industries Journal*, Vol. 31, No. 8, pp. 1327-1345, <http://dx.doi.org/10.1080/02642060903437543>.
- CLANDESTINO (2009), « Size of Irregular Migration », *CLANDESTINO Policy Brief*, http://irregular-migration.net/typo3_upload/groups/31/4.Background_Information/4.2.Policy_Briefs_EN/Comparative_PolicyBrief_SizeOfIrregularMigration_Clandestino_Nov09_2.pdf.
- Costa, G. (1996), « The impact of shift and night work on health », *Applied Ergonomics*, Vol. 27, No. 1, pp. 9-16.
- Dolan, P., T. Peasgood et M. White (2008), « Do we really know what makes us happy? A review of the economic literature on the factors associated with subjective well-being », *Journal of Economic Psychology*, Vol. 29, No. 1, pp. 94-122.
- Erens, B. (2013), « Designing high-quality surveys of ethnic minority groups in the United Kingdom » in Font, J. et M. Méndez (dir. pub.), *Surveying Ethnic Minorities and Migrant Populations: Methodological Challenges and Research Strategies*, Amsterdam University Press, Amsterdam.
- Faist, T. (2000), *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*, Clarendon Press, Oxford.
- Fenta, H., I. Hyman et S. Noh (2004), « Determinants of depression among Ethiopian migrants and refugees in Toronto », *The Journal of Nervous and Mental Disease*, Vol. 192, No. 5, pp. 363-372.
- Fitzgerald, D. (2014), « The sociology of international migration », in Brettell, C. et J. Hollifield (dir. pub.), *Migration Theory: Talking Across Disciplines*, Routledge.
- Font, J. et M. Méndez (2013), « Introduction: The methodological challenges of surveying populations of migrant origin », in Font, J. et M. Méndez (dir. pub.), *Surveying Ethnic Minorities and Migrant Populations: Methodological Challenges and Research Strategies*, Amsterdam University Press, Amsterdam.
- Fron, P. et al. (2008), « Standardised statistics on migrant inflows: Results, sources and methods », Document de l'OCDE non publié, www.oecd.org/els/mig/41281008.pdf.
- HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) (2017), « Global trends: Forced displacement in 2016 », www.unhcr.org/en-ie/5943e8a34.pdf.
- Hendriks, M. (2015), « The happiness of international migrants: A review of research findings », *Migration Studies*, Vol. 3, No. 3, pp. 343-369, <https://academic.oup.com/migration/article/3/3/343/2413187/The-happiness-of-international-migrants-A-review>.
- Hovey, J. (2000), « Acculturative stress, depression and suicidal ideation in Mexican migrants », *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, Vol. 6, No. 2, pp. 134-151.
- Hovey, J. et C. King (1997), « Suicidality among acculturating Mexican Americans: Current knowledge and directions for research », *Suicide and Life-Threatening Behavior*, Vol. 27, No. 1, pp. 92-103.
- Jenkinson, R. et al. (2016), « Settlement experiences of recently arrived humanitarian migrants », *Building a New Life in Australia Fact Sheet 2016*, Australian Institute of Family Studies, <https://aifs.gov.au/publications/settlement-experiences-recently-arrived-humanitarian-migrants>.
- Kanas, A. et F. Tubergen (2009), « The impact of origin- and host-country schooling on the economic performance of immigrants », *Social Forces*, <http://dx.doi.org/10.1353/sof.0.0269>.
- Lee, E. (1966), « A Theory of Migration », *Demography*, Vol. 3, No. 1, pp. 47-57.
- Liebig, T. et S. Widmaier (2009), « Children of immigrants in the labour markets of EU and OECD countries: An overview », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, No. 97, www.oecd.org/berlin/43880918.pdf.
- Liebkind, K. (1996), « Acculturation and stress: Vietnamese refugees in Finland », *Journal of Cross-Cultural Psychology*, Vol. 27, pp. 161-180.
- Mainard, D., T. Joseph et A. Mainard (2006), « Underemployment, job attitudes, and turnover intentions », *Journal of Organizational Behaviour*, Vol. 27, No. 4, pp. 509-536, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/job.389/abstract;jsessionid=BF828A678A082425903603216FFC2C73.f04t01>.
- Massey, D. et al. (1987), *Return to Aztlán: The Social Process of International Migration from Western Mexico*, University of California Press, Berkeley.
- Mincer, J. (1978), « Family Migration Decisions », *Journal of Political Economy*, Vol. 86, No. 5, pp. 749-773.

- Neuman, S. (2014), « Are immigrants healthier than native residents? », *IZA World of Labour*, <https://wol.iza.org/uploads/articles/108/pdfs/are-immigrants-healthier-than-native-residents.pdf?v=1>.
- Nikolova, M. et C. Graham (2015), « Well-being and emigration intentions: New evidence from the Gallup World poll », Document de travail, non publié, http://conference.iza.org/conference_files/transatlantic_2015/nikolova_m9715.pdf.
- OCDE (2017a), *Perspectives des migrations internationales 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2017-fr.
- OCDE (2017b), Personnes nées à l'étranger (indicateur), www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/foreign-born-population/indicator/french_7f230fe7-fr (consulté le 22 février 2017).
- OCDE (2017c), « Base de données sur les migrations internationales », Statistiques de l'OCDE sur les migrations internationales (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00342-fr> (consulté le 17 juillet 2017).
- OCDE (2017d), APD nette (indicateur), <http://dx.doi.org/10.1787/f3ebf0f0-fr> (consulté le 6 juillet 2017).
- OCDE (2016a), *Perspectives des migrations internationales 2016*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2016-fr.
- OCDE (2016b), *Résultats du PISA 2015 (volume I) : L'excellence et l'équité dans l'éducation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264267534-fr>.
- OCDE (2015), *Immigrant Students at School: Easing the Journey Towards Integration*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264249509-en>.
- OCDE (2014), *Comment va la vie ? 2013 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2013-fr.
- OCDE (2012), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264073432-fr>.
- OCDE/UE (2015), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233799-fr>.
- OIM (Organisation internationale pour les migrations) (2013), *État de la migration dans le monde 2013 : Le bien-être des migrants et le développement*, OIM, Genève, www.iom.int/fr/wmr2013_fr.
- ONU (Nations Unies) (2015), *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F.
- Pew Research Center (2016), « Overall number of U.S. unauthorized immigrants holds steady since 2009 », Press Release, 20 septembre 2016, www.pewhispanic.org/2016/09/20/overall-number-of-u-s-unauthorized-immigrants-holds-steady-since-2009/.
- Picot, G. et F. Hou (2013), « Why immigrant background matters for university participation: A comparison of Switzerland and Canada », *International Migration Review*, Vol. 47, No. 3, pp. 612-642.
- Polachek, S. et F. Horvath (1977), « A life cycle approach to migration: Analysis of the perspicacious peregrinator », in *Research in Labor Economics* (dir. pub. Ehrenberg et Ronald), JAI Press, Greenwich, Connecticut.
- Prilleltensky, I. (2008), « Migrant Well-being is a Multilevel, Dynamic, Value Dependent Phenomenon », *American Journal of Community Psychology*, Vol. 42, pp. 359-364.
- Rechel, B. et al. (2011), « Migration and health in the European Union: An introduction » in Rechel et al. (dir. pub.), *Migration and Health in the European Union*, Open University Press, Angleterre.
- Rechel, B. et al. (2013), « Migration and health in an increasingly diverse Europe », *The Lancet*, Vol. 381, pp. 1235-1245.
- Robert, A.-M. et T. Gilkinson (2012), « Santé mentale et bien-être des immigrants récents au Canada : Données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada », *Citoyenneté et Immigration Canada, Recherche et évaluation*, www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/sante-mentale.pdf?_ga=2.226728411.771363804.1513097926-55429036.1487349960.
- Rumbaut, R. (1995), « The crucible within: Ethnic identity, self-esteem and segmented assimilation among children of migrants », *International Migration Review*, Vol. 28, pp. 795-820.
- Sjaastad, L. (1962), « The costs and returns of human migration », *Journal of Political Economy*, Vol. 70, No. 2, pp. 80-93.

Statistique Canada (2007), « Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada : Faits saillants des trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada », *Tendances sociales canadiennes*, www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc?ObjId=11-008-X20070009627&ObjType=47&lang=fr&limit=0.

Šteinbuka, I. (2009), « How to improve social surveys to provide better statistics on migrants », DGINS Conference Paper, <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/1001617/4339944/Improving-survey-data1-Steinbuka.pdf/e90f6527-af4d-4585-8f3d-d7dde093b148>.

Stillman, S. et al. (2012), « Miserable migrants? Natural experiment evidence on international migration and objective and subjective well-being », *IZA Discussion Paper Series*, n° 6871, <http://ftp.iza.org/dp6871.pdf>.

Williams, D. et al. (1997), « Racial differences in physical and mental health: Socioeconomic status, stress, and discrimination », *Journal of Health Psychology*, Vol. 2, pp. 335-351.

Williams, D. et M. Harris-Reid (1999), « Race and mental health: The African American experience », *Ethnicity and Health*, Vol. 5, pp. 243-268.

Enquêtes et bases de données spécialement consacrées aux résultats des immigrants

Australian Census and Migrants Integrated Dataset (ACMID): www.abs.gov.au/AUSSTATS/abs@.nsf/Lookup/3417.0.55.001Main+Features12011.

Australian Personal Income Tax and Migrants Integrated Dataset (PITMID) : www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/1351.0.55.060.

Building a New Life in Australia (BNLA): www.dss.gov.au/our-responsibilities/families-and-children/programmes-services/building-a-new-life-in-australia-bnla-the-longitudinal-study-of-humanitarian-migrants.

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4422.

Enquête Longitudinale sur l'Intégration des Primo-Arrivants (ELIPA), France : www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Etudes/Enquete-Longitudinale-sur-l-Integration-des-Primo-Arrivants-ELIPA/Enquete-Longitudinale-sur-l-Integration-des-Primo-Arrivants-ELIPA.

IAB-BAMF-SOEP Refugee Survey : www.diw.de/de/diw_02.c.244287.de/ueber_uns/menschen_am_diw_berlin/mitarbeiter/innen.html?id=diw_01.c.538695.en.

IPUMS Integrated Public-Use Microdata Series : www.ipums.org/.

Longitudinal Immigration Survey: New Zealand (LisNZ) : www.stats.govt.nz/browse_for_stats/population/Migration/lisnz.aspx.

Longitudinal Survey of Migrants to Australia (LSIA) : [www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/Lookup/3414.0main+features22011%20\(Edition%2020\)](http://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/Lookup/3414.0main+features22011%20(Edition%2020)).

Enquête nationale sur les immigrants en Espagne (Encuesta Nacional de Inmigrantes) : www.ine.es/en/daco/daco42/inmigrantes/inmigra_cues_en.htm.

Enquête sur la situation et l'intégration sociales des citoyens étrangers, Italie : www.istat.it/en/archive/191097.

Statistique Canada, base de données longitudinales sur l'immigration : www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5057.

Trajectoires et Origines, France (Enquête sur la diversité, français uniquement) : www.ined.fr/en/publications/grandes-enquetes/trajectoires-et-origines/.

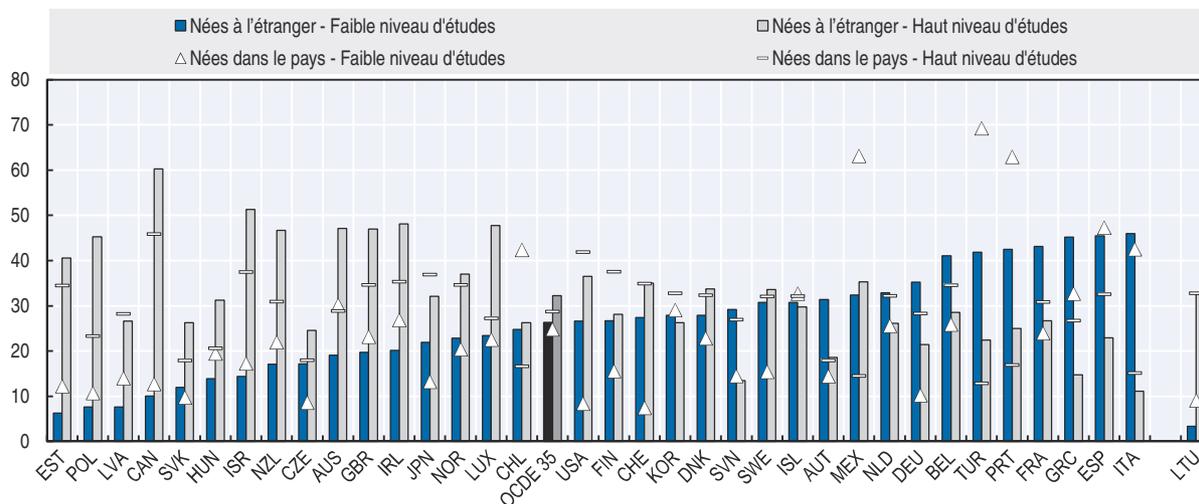
United States New Migrant Survey : <http://nis.princeton.edu/>.

ANNEXE 3.A

Graphiques supplémentaires sur la mesure du bien-être des immigrants

Graphique 3.A.1. **Niveaux d'études des 15-64 ans, selon le lieu de naissance**

Proportions, en pourcentage, des populations immigrées et nées dans le pays hôte ayant un niveau d'études bas ou élevé, 2012-13

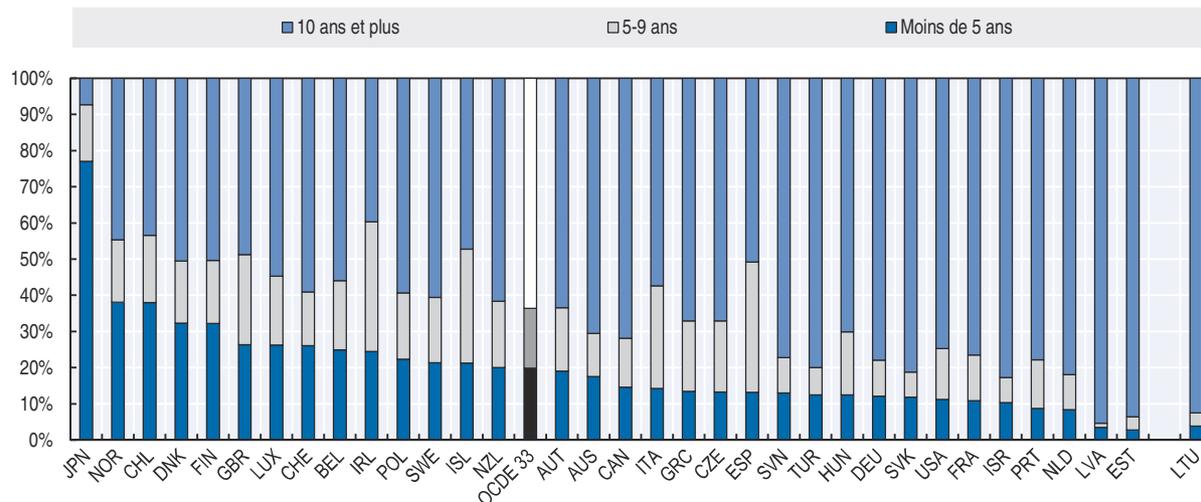


Notes : La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple. « Faible niveau d'études » désigne les personnes dont le niveau d'études correspond aux niveaux 0-2 de la CITE (soit, globalement, à l'enseignement préprimaire et primaire) ; « Haut niveau d'études » correspond aux niveaux 5-6 de la CITE (soit, globalement, à l'enseignement supérieur et au-delà). Les données du Japon pour la population immigrée font référence aux non-ressortissants plutôt qu'aux personnes nées à l'étranger. Les pays sont classés en fonction de la proportion de la population immigrée ayant un faible niveau d'études.

Sources : OCDE/UE (2015), Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EU-LFS) 2012-13. États-Unis : *Current Population Survey* (CPS), 2013. Australie : *Australian Survey of Education and Work* (ASEW), 2013. Canada et Nouvelle-Zélande : enquêtes sur la population active, 2012-13. Israël : enquête sur la population active, 2011. Chili : *Encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional* (CASEN), 2011. Mexique : *Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo* (ENOE), 2012. Japon : recensement de la population, 2010. Corée : enquête sur la population active immigrée 2012-13, et enquête sur la population coréenne active économiquement (EAPS) 2012-13.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933676049>

Graphique 3.A.2. Répartition des immigrés âgés de 15 à 64 ans, selon la durée du séjour
Proportion d'immigrés, en pourcentage, 2012-13

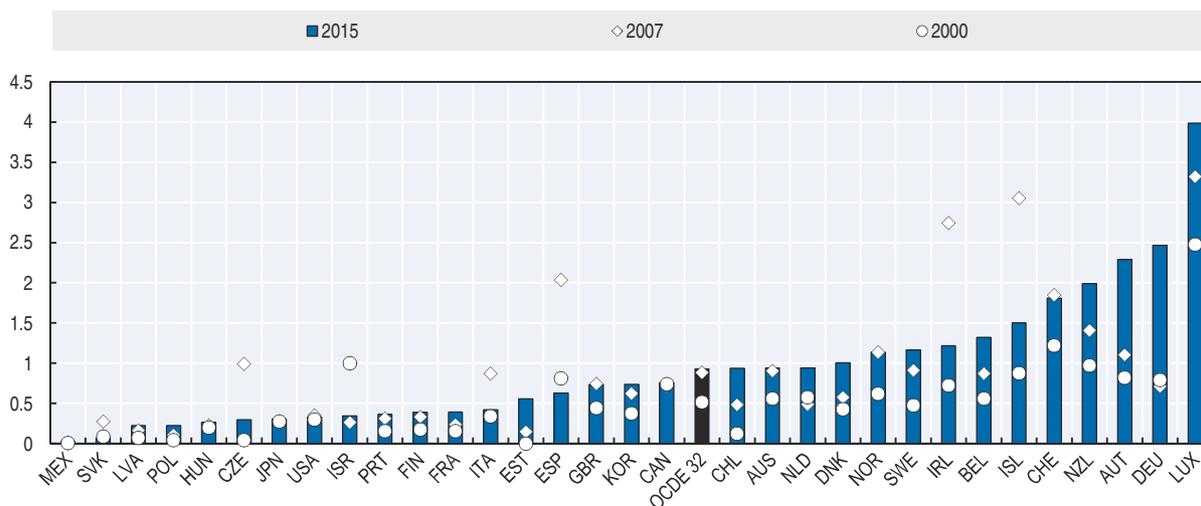


Notes : La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple. Les données du Japon pour la population immigrée font référence aux non-ressortissants plutôt qu'aux personnes nées à l'étranger.

Sources : OCDE/UE (2015), Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EU-LFS) 2012-13; American Community Survey (ACS) 2012 ; Israël : enquête sur la population active, 2011 ; Base de données de l'OCDE sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC), 2010-11, pour les autres pays non européens www.oecd.org/els/mig/ocdmigrationdatabases.htm.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933676068>

Graphique 3.A.3. Entrées annuelles d'immigrés
En pourcentage de la population totale



Note : La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple.

Sources : Base de données de l'OCDE sur les immigrés, www.oecd.org/els/mig/ocdmigrationdatabases.htm, et base de données des Nations Unies, World Population Prospects <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933676087>



Extrait de :
How's Life? 2017
Measuring Well-being

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/how_life-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Bien-être des immigrants : partir pour une vie meilleure ? », dans *How's Life? 2017 : Measuring Well-being*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/how_life-2017-7-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.